

# DEEZER DE BONNE AVENTURE...

LE DOSSIER DE PRESSE

# DEEZER DE BONNE AVENTURE...

Deezer, c'est tout d'abord l'histoire d'un site « réinventeur » de musique, derrière lequel se cachent ses deux jeunes fondateurs Daniel Marhely et Jonathan Benassaya.

Après avoir lancé un premier site d'écoute de musique sous le nom de Blogmusik, fermé volontairement en plein trouble du marché musical, ils décident de mettre en place leur business model, en négociant avec les principaux ayants droits. Pour la première fois et en toute logique, ils signent un accord avec les sociétés de droits d'auteurs SACEM et SESAM le 22 août 2007. C'est à cette même date que le premier site Français d'écoute de musique illimité, gratuit et légal est lancé.

Deezer.com est né. Le concept est simple : Proposer en écoute, gratuitement, librement et légalement, toutes les musiques, du rock au hip hop en passant par le jazz, l'électro ou les musiques du monde... Parallèlement, il s'agit de rémunérer les

artistes et l'ensemble des ayants droits en partageant les revenus publicitaires. Grâce à son offre novatrice et sa philosophie, Deezer rencontre un vif succès, la presse salue largement l'événement.

Moins de deux mois après son lancement, Deezer annonce l'acquisition des catalogues des principales maisons de disque major ou indépendantes : Sony BMG, Because Music, Believe... Le 14 mai 2008, le site annonce la signature d'un accord International portant sur 35 pays avec le géant Universal Music. Le 10 septembre 2008, Deezer et Warner Music International annoncent un accord mondial.

Le 2 avril 2009 le site dispose des catalogues des 4 majors en signant avec Emi. Deezer c'est aussi des accords avec plus de 1.000 labels indépendants.

> L'aventure continue, les deezernautes se multiplient au fil des jours. Afin de faire évoluer l'offre rapidement et de s'inscrire dans sa stratégie de développement, le 10 janvier 2008, le site décide de vivre en communauté en lançant son propre réseau social.

# DEEZER DE BONNE AVENTURE...

- Satisfaire ses envies musicales en un clic et les écouter instantanément
- Accéder à des webradios thématiques : Rock, Electro, Jazz, Live, Scène Française...
- Surfer sur des radios intelligentes grâce à la SmartRadio
- Etre informé sur les artistes, les albums, les titres
- Partager ses playlists, ses goûts et humeurs musicales via la communauté
- Défier ses amis à des blindtests musicaux
- Ecouter sans limite toutes les nouveautés
- Créer son propre univers musical et son ambiance sonore
- Faire découvrir des nouveaux talents...
- Télécharger et stocker ses propres MP3
- Écouter les webradios sur iPhone et Blackberry
- Se reveiller en musique avec son morceau préféré

## Telle est l'offre de Deezer, et ce n'est qu'un début...

Ce n'est donc pas un hasard si Deezer a été élu, par les lecteurs de 01Net, **le site le plus innovant de l'année 2007** et ce devant Facebook et Dailymotion.

Deezer est aussi l'un des gagnants du Red Herring 2008 récompensant les 100 start-up Européennes les plus innovantes. **En 2008** Deezer est élu **meilleur site de divertissement** par le sitedelannee.com. Deezer existe grâce à ses fidèles deezernautes. Répondre immédiatement à toutes leurs envies reste la priorité de toute l'équipe Deezer, car les habitudes musicales changent, évoluent.



Deezer c'est aussi votre espace, nous souhaitons le faire évoluer avec vous et écrire ainsi, grâce à vous, la suite de l'histoire...

# L'IDÉE DE DEEZER ELLE VIENT DE...

**Daniel Marhely & Jonathan Benassaya,**  
les bousculeurs d'idées

## DANIEL MARHELY, FONDATEUR & DIRECTEUR GÉNÉRAL

Daniel Marhely 24 ans, autodidacte et fier de l'être, arrête l'école à 16 ans pour se consacrer à sa passion pour l'univers du net.

En 2000, il s'accroche à l'agence de communication Agrafe. En 2002, il décide de se concentrer exclusivement sur le développement web. Deux ans après, il est le co-créateur du site de rencontre Lovelee.com

En 2006, il est le co-fondateur de la société Alyza Medias. Parallèlement, il échange de la musique avec ses amis, beaucoup de musiques avec beaucoup d'amis... l'envie de faire partager ses envies, ses goûts et ses humeurs musicales jaillit. Il initie le projet Blogmusik.net, site d'écoute de musiques, auquel il associe Jonathan Benassaya qu'il rencontre au même moment. A ce moment, crise du

marché oblige, le site stationne sur une place interdite par la Sacem. Nos deux kamikazes décident de fermer Blogmusik pour négocier avec les ayants droits. Le 22 août 2007, un premier accord historique est signé avec les sociétés de droits d'auteurs. Blogmusik se refait une santé sous le nom de Deezer.com. Le premier site Français d'écoute de musique gratuit et légal est né.



Sa devise :

**Jamais sans mon wifi même dans mon bain**



**Son Deezer album :** Daft Punk Alive 2007

# L'IDÉE DE DEEZER ELLE VIENT DE...

**Daniel Marhely & Jonathan Benassaya,**  
les bousculeurs d'idées

## JONATHAN BENASSAYA, PRÉSIDENT & CO-FONDATEUR

28 Ans, diplômé de l'Essec en finances d'entreprise et de l'École Supérieure des Arts et Métiers, Jonathan Benassaya commence sa carrière dans une banque d'affaires. Lassé des fusions acquisitions en costume, il fonde en 2005 et en jean Connect'in Advertising, régie pub online dans les jeux vidéo, devenue Magic Party en 2006.

A ce titre, il quitte la France pour Pékin et Shanghai pour développer son activité qu'il décide finalement de céder.

A son retour, il rencontre son futur associé Daniel Marhely et développent ensemble le site d'écoute de musique en ligne Blogmusik. Le marché musical est en grande crise, troublé par le téléchargement illégal et la chute des ventes des disques.

En avril 2007, nos jeunes entrepreneurs décident donc de mettre en veille Blogmusik pour légaliser leur projet, en négociant avec la Sacem et Sesam, avant de renaître sous le nom de Deezer.com.

En plus de ses diplômes et de son permis B, Jonathan est élu l'un des produits de l'année 2007 par Musique Info Hebdo. N'ayant pas dit son dernier mot, il est donc loin d'être périmé.

Ambitieux, bouillonnant, ce n'est donc pas un hasard s'il est aussi nommé pour l'homme marketing de l'année 2008 par le magazine Marketing Magazine.

“ Sa devise :  
Dormir ? Pour quoi faire ? ”

**Son Deezer album :** The space between us de Craig Armstrong

# SAVE THE DATES...

**JUIN 2006** DANIEL MARHELY CREE BLOGMUSIK UN SITE DE PARTAGE DE MUSIQUE

**DECEMBRE 2006** LA SACEM JUGE LE SITE NON CONFORME

**JANVIER 2007** JONATHAN BENASSAYA REJOINT DANIEL MARHELY DANS L'AVENTURE

**AVRIL 2007** FERMETURE DU SITE BLOGMUSIK ET NEGOCIATION AVEC LA SACEM

**22 AOUT 2007** REOUVERTURE SOUS LE NOM DEEZER.COM

**10 OCTOBRE 2007** DEEZER SIGNE SON PREMIER ACCORD AVEC UNE MAJOR SONY  
BMG

**10 JANVIER 2008** DEEZER SIGNE SON PREMIER ACCORD AVEC DES  
INDEPENDANTS BELIEVE ET BECAUSE

**MAI 2008** DEEZER SIGNE AVEC LE GEANT UNIVERSAL MUSIC

**3 SEPTEMBRE 2008** DEEZER LANCE SA REGIE PUBLICITAIRE DEEZER MEDIA

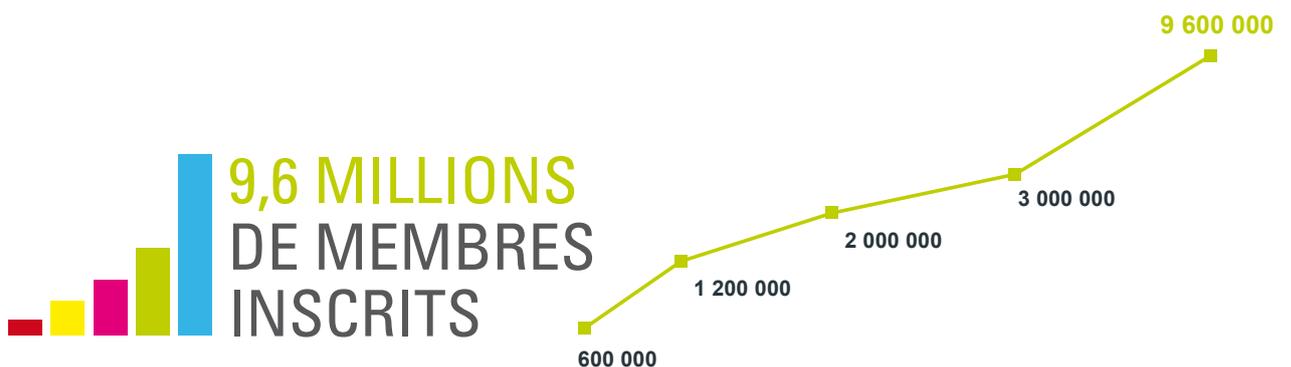
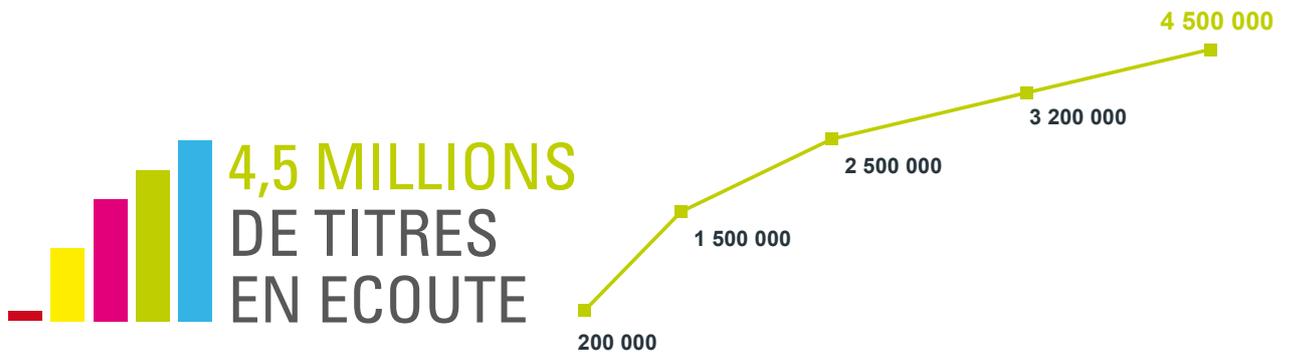
**10 SEPTEMBRE 2008** DEEZER SIGNE AVEC WARNER

**23 OCTOBRE 2008** DEEZER ARRIVE SUR IPHONE ET IPODTOUCH

**2 AVRIL 2009** DEEZER SIGNE AVEC EMI

**JUIN 2009** DEEZER LANCE SA NOUVELLE VERSION DU SITE

# DES CHIFFRES QUI EN DISENT LONG...



—————→  
Août 2007 Juillet 2009

DES  
CHIFFRES  
QUI EN DISENT  
LONG...

PLUS DE **30** WEBRADIOS DANS 12 GENRES MUSICAUX



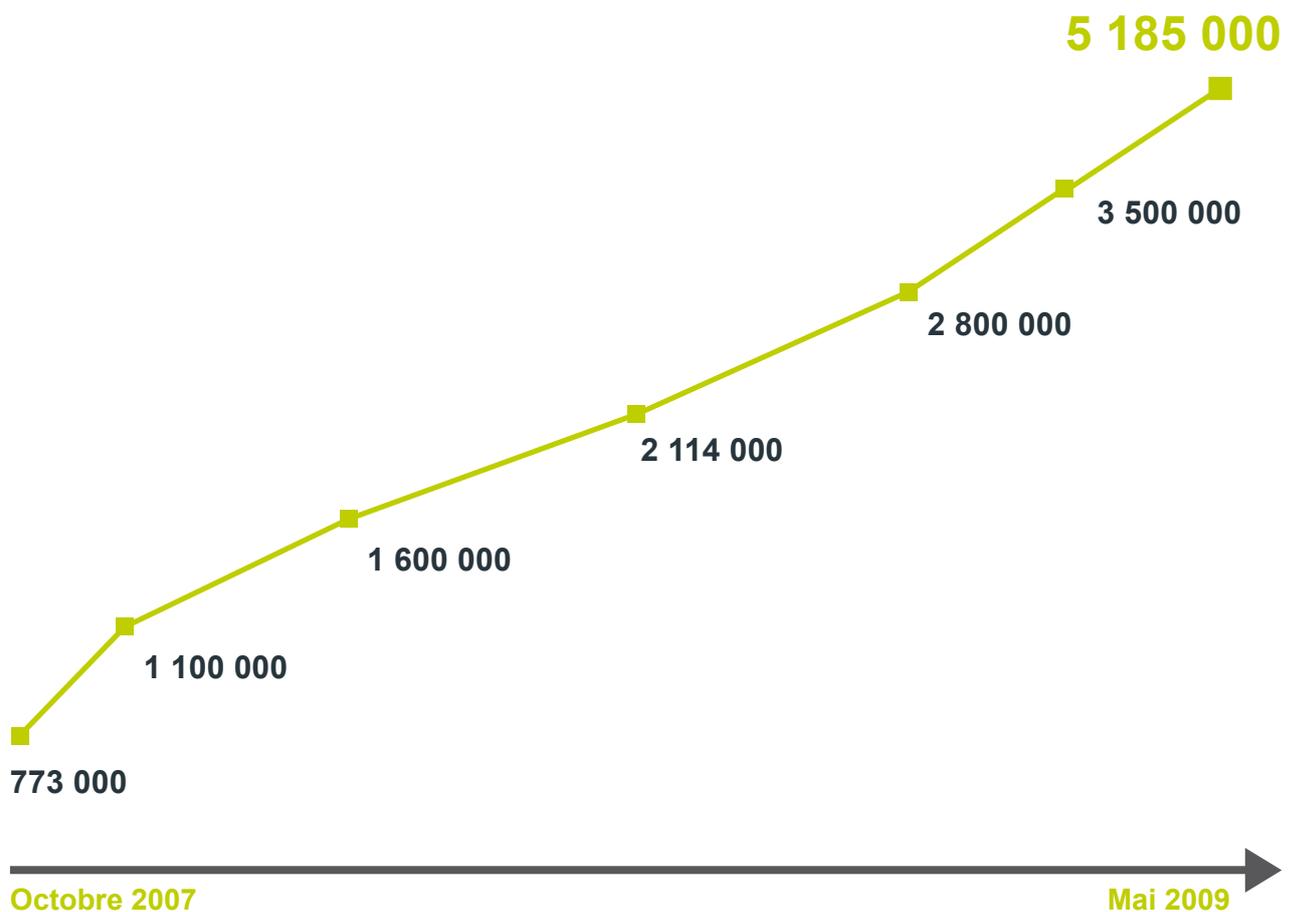
PLUS DE **20 MILLIONS** DE PLAYLISTS

**102 000** BLINDTESTS MUSICAUX

# EN FRANCE UN TRAFIC EN CONSTANTE ÉVOLUTION

## 5,2 MILLIONS DE VISITEURS UNIQUES MENSUELS

Soit 1,8 Millions de visiteurs uniques/jour - Source : Médiamétrie NNR



# DES ACCORDS AVEC...

SONY  BMG  
MUSIC ENTERTAINMENT

UNIVERSAL  
UNIVERSAL MUSIC GROUP

  
WARNER MUSIC

believe 

EMI Music  
France

  
SCPP

sacem 

SPPF  
SOCIÉTÉ CIVILE DES PRODUCTEURS  
DE ENREGISTREMENTS ET DE DISQUES



BECAUSE  
MUSIC

XIII BIS  
RECORDS

iris  
music

4AD

MATADOR

XL  
RECORDINGS

  
PSCHENT

ALIEN

ROUGH  
TRADE

cristal  
records

finetunes  
DIGITAL MEDIA SERVICES 

Milan 

TOPPLERS  
DEFENDING THE MUSIC

IDOL  
INDEPENDENT DISTRIBUTION ON LINE

naïve

Sober & Gentle

 The Orchard

# LES COMMUNIQUÉS DE PRESSE



## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

Paris, le 15 avril 2008

---

### LES WEBRADIOS, LA SMARTRADIO ET LE SERVICE DE MUSIQUE A LA DEMANDE DEEZER ARRIVENT CHEZ SONOS

Les webradios et la smartradio Deezer sont désormais accessibles via Sonos, leader des systèmes de musique multi-pièces sans fil, et ce gratuitement, sur simple inscription. A chaque pièce son ambiance musicale...

Grâce à la richesse des 35 webradios thématiques (Rock, Electro, Jazz, Live, Disco, Hip-Hop...) adaptez votre musique à votre humeur et à votre pièce... ou laissez vous guider grâce à la smartradio, radio intelligente s'adaptant à vos goûts musicaux. Prochainement tout Deezer grâce à la qualité Sonos...

Grâce à la technologie du système Sonos, depuis le confort de votre canapé ou dans votre chambre, accédez également à vos playlists Deezer, à toute votre bibliothèque musicale et à plus de 25 000 radios intégrées au système Sonos. Deezer et Sonos : C'est aussi la découverte musicale...

Grâce à l'expertise Sonos et à la simplicité Deezer, retrouver le morceau de son choix du bout des doigts et l'écouter immédiatement est désormais possible. La richesse de l'offre Deezer permet également de découvrir de nombreux artistes et des univers musicaux variés. Le service gratuit de webradios thématiques et smartradio de Deezer sur Sonos est également disponible en Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, République Tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse et Turquie.

#### **A propos de Sonos® :**

Sonos® est le principal fabricant de systèmes de musique multi-pièces sans fil pour la maison. C'est le premier système à vous offrir la possibilité de jouer toute la musique que vous voulez, dans toute votre maison, du bout des doigts. Sonos libère la musique stockée sur votre ordinateur pour que vous puissiez l'écouter dans toute votre maison. De plus, grâce à ses partenariats avec des services musicaux tels que Deezer, Sonos offre aux amateurs de musique la possibilité d'avoir accès à des millions de titres, stations de radio, livres audio, ... sans ordinateur. Le système Sonos, maintes fois primé, est disponible chez plus de 3 000 revendeurs dans 55 pays, ou directement sur le site [www.sonos.com](http://www.sonos.com).

#### **A propos de Deezer :**

Deezer.com est le premier site français d'écoute de musique à la demande gratuit, illimité et légal. Les Deezer-nutes peuvent, grâce à un catalogue de 4,5 millions de titres et à un accès aux 30 webradios thématiques (rock, jazz, hip-hop, électro...), écouter librement tous leurs artistes préférés et programmer leurs playlists. Grâce à son réseau communautaire, les utilisateurs peuvent échanger, partager leurs goûts et humeurs musicales. Le site, créé en France en juin 2006 par Daniel Marhely et Jonathan Benassaya, est traduit en 16 langues et compte à ce jour plus de 7 millions de membres. Deezer a été élu, par les lecteurs de 01Net, le site le plus innovant de l'année 2007 devant Facebook et Dailymotion. Deezer est aussi l'un des gagnants du Red Herring 2008 récompensant les 100 start-up européennes les plus innovantes.

#### **CONTACTS PRESSE**

Deezer : Sophie Samama T. 01 55 80 69 02 P. 06 71 50 62 01 M. [ss@deezer.com](mailto:ss@deezer.com)



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 9 avril 2008

### OUI FM ET DEEZER BOUSCULENT LES LOIS DE LA PROGRAMMATION ET PRESENTENT OUI LOVE DEEZER

La radio N°1 sur le rock et le 1er site français d'écoute de musique gratuit illimité et légal s'associent pour donner le la aux auditeurs deezernautes.

Oui love Deezer est la première émission où les «audinautes» prennent le contrôle d'une émission de radio.

#### OUI LOVE DEEZER CHANGE LA REGLE DU JEU...

Chaque jour, des audinautes pourront créer leur propre playlist rock sur le site de Deezer en choisissant 18 titres. La meilleure playlist sera sélectionnée par l'équipe de Oui FM. Le gagnant deviendra alors le programmeur vedette du jour en diffusant sa propre sélection rock et pourra aussi intervenir à l'antenne afin d'expliquer ses choix.

#### OUI LOVE DEEZER LA 1ERE EMISSION APPARTENANT AUX AUDINAUTES

Chaque jour de 13h à 14h le gagnant devient l'animateur vedette et programmeur en diffusant sa sélection rock. Oui Love Deezer crée ainsi une nouvelle façon de faire partager sa musique.

#### OUI LOVE DEEZER DEFINITIVEMENT PLUS LIBRE DEFINITIVEMENT PLUS ROCK !

Créer, satisfaire, partager, découvrir sont désormais les maîtres mots de cette émission ou chacun d'entre nous a la possibilité de bousculer les lois de la programmation sur les ondes...

Retrouvez l'émission Oui Love Deezer tous les jours sur Oui Fm de 13h à 14h et le samedi de 17h à 19h

Règlement sur <http://www.deezer.com/ouifm/>

#### A propos de OuiFm :

Oui FM fête aujourd'hui ses 20 ans d'existence. Génétiquement Rock, avant-gardiste, découvreuse de talents, Oui FM ose et propose une programmation riche, ouverte et non formatée. En diffusant 65% de nouveautés rock, Oui FM s'impose comme LA radio découvreuse de talents. Elle a permis de faire émerger des artistes tels que Franz Ferdinand, White Stripes, The Strokes, Arctic Monkeys, Muse ou encore Placebo. Oui FM radio de la diversité fait vivre la nature transgénérationnelle, électrique et éclectique du rock. Chaque jour Oui FM compte plus de 205 000 auditeurs en Ile-De-France.

Paris : 102.3 - Melun : 102.1 - Chantilly : 90.7

#### A propos de Deezer :

Deezer.com est le premier site français d'écoute de musique à la demande gratuit, illimité et légal. Les Deezernautes peuvent, grâce à un catalogue de 4,5 millions de titres et à un accès aux 30 webradios thématiques (rock, jazz, hip-hop, électro...), écouter librement tous leurs artistes préférés et programmer leurs playlists. Grâce à son réseau communautaire, les utilisateurs peuvent échanger, partager leurs goûts et humeurs musicales. Le site, créé en France en juin 2006 par Daniel Marhely et Jonathan Benassaya, est traduit en 16 langues et compte à ce jour plus de 7 millions de membres. Deezer a été élu, par les lecteurs de 01Net, le site le plus innovant de l'année 2007 devant Facebook et Dailymotion. Deezer est aussi l'un des gagnants du Red Herring 2008 récompensant les 100 start-up européennes les plus innovantes.

#### CONTACTS PRESSE

Deezer : Sophie Samama T. 01 55 80 69 02 P. 06 71 50 62 01 M. [ss@deezer.com](mailto:ss@deezer.com)

OUI FM : Audrey LEVY T. 01 42 56 98 92 P. 06 26 03 74 20 M. [audreylevy@ouifm.fr](mailto:audreylevy@ouifm.fr)



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 2 avril 2008

### DEEZER SIGNE AVEC EMI MUSIC FRANCE

#### DEEZER PROPOSE DESORMAIS D'ECOUTER GRATUITEMENT ET LEGALEMENT LES CATALOGUES DES 4 MAJORS

Deezer et EMI Music France annoncent la signature d'un accord sur la France qui sera étendu rapidement à toute l'Europe. Le premier site de streaming français permet désormais à ses utilisateurs de découvrir ou d'accéder gratuitement à un catalogue musical de 4.5 millions de titres et ce de manière légale et illimitée.

L'accord avec la major mondiale porte sur la mise à disposition d'un catalogue numérique, comprenant plus de 450.000 titres couvrant l'ensemble des genres musicaux et enrichi de façon significative chaque semaine. Dans un contexte de mutation des usages et de multiplication des modèles économiques, EMI Music confirme sa volonté d'innover en s'associant avec le leader français de la diffusion de musiques en streaming sur Internet.

#### **Jonathan Benassaya PDG et Daniel Marhely fondateurs de Deezer commentent :**

«Nous sommes fiers d'accueillir EMI au sein de Deezer. Cet accord Européen assoie la légitimité de notre modèle économique et nous permet désormais d'étoffer nos services notamment dans l'univers mobile. Notre offre est désormais la plus riche du marché avec les catalogues de toutes les majors et des indépendants. Ce partenariat nous permet en outre de positionner Deezer sur un développement international. »

#### **David Kassler Président EMI MUSIC EUROPE :**

«Ce nouveau partenariat illustre notre volonté de contribuer au développement d'offres attractives qui permettent de rapprocher un peu plus encore artistes et fans de musique. Deezer permet au plus grand nombre de découvrir facilement artistes et catalogues de qualité et fait désormais le pari, grâce à ses nouveaux services, de démultiplier les façons d'écouter et d'aimer la musique. Cet esprit d'innovation, de proximité, de multiplication des expériences mais aussi de respect des droits de chacun est au cœur de notre partenariat. J'espère donc que cet accord aura l'occasion de s'étendre à d'autres pays européens dans un proche avenir.»

#### **A propos d'EMI Music :**

EMI Music est la division de musique enregistrée du Groupe EMI, première société indépendante sur le marché international de la musique. EMI Music représente des artistes exprimant différents goûts et genres musicaux. Ses labels comptent Angel, Astralwerks, Blue Note, Capitol, Capitol Nashville, EMI Classics, EMI CMG, EMI Records, EMI Televisa Music, Manhattan, Mute, Parlophone et Virgin.

#### **A propos de Deezer :**

Deezer.com est le premier site français d'écoute de musique à la demande gratuit, illimité et légal. Les Deezernautes peuvent, grâce à un catalogue de 4,5 millions de titres et à un accès aux 30 webradios thématiques (rock, jazz, hip-hop, électro...), écouter librement tous leurs artistes préférés et programmer leurs playlists. Grâce à son réseau communautaire, les utilisateurs peuvent échanger, partager leurs goûts et humeurs musicales. Le site, créé en France en juin 2006 par Daniel Marhely et Jonathan Benassaya, est traduit en 16 langues et compte à ce jour plus de 7 millions de membres. Deezer a été élu, par les lecteurs de 01Net, le site le plus innovant de l'année 2007 devant Facebook et Dailymotion. Deezer est aussi l'un des gagnants du Red Herring 2008 récompensant les 100 start-up européennes les plus innovantes.

#### **CONTACTS PRESSE**

Deezer : Sophie Samama T. 01 55 80 69 02 P. 06 71 50 62 01 M. [ss@deezer.com](mailto:ss@deezer.com)

Emi Music France : Amy Sloane-Pinel T. 01 56 55 70 28 P. 06 07 50 48 07 M. [Amy.sloane-Pinel@emimusic.com](mailto:Amy.sloane-Pinel@emimusic.com)



## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

Paris, le 10 mars 2008

---

### **LOI CREATION ET INTERNET : LE SYSTEME « DEEZER.COM » S'IMPOSE COMME LA MEILLEURE ALTERNATIVE AU PIRATAGE**

Dans le cadre du projet de loi « création et internet » particulièrement controversé dont l'examen à l'Assemblée Nationale est prévu à partir de ce jour, un consensus général semble s'être formé autour de Deezer et de son principe d'accès gratuit et légal à la musique sur internet.

Face au problème du téléchargement illégal, responsable en partie de la crise du marché, **Deezer est aujourd'hui le premier site à offrir une solution efficace et innovante en proposant de l'écoute de musique gratuite illimitée et totalement légale et ce en rémunérant les créateurs et les différents ayants droits du monde de la musique.**

Lors des récentes discussions sur ce projet de loi favorisant le développement d'une offre légale attractive, la plupart des intervenants ont encouragé l'initiative de Deezer dans le domaine de la musique. Grâce à la richesse de son catalogue de près de 4 millions de titres et à la diversité des webradios, le premier site français se félicite de pouvoir réduire en partie le téléchargement illégal.

**Jonathan Benassaya, Président de Deezer déclare :**

**« A travers un sondage effectué sur notre site, plus de 65% des utilisateurs déclarent ne plus télécharger illégalement »** (source : <http://www.deezer.com/blog/fr/>).

#### **A propos de Deezer :**

Deezer.com est le premier site français d'écoute de musique à la demande gratuit, illimité et légal. Les Deezernautes peuvent, grâce à un catalogue de 4,5 millions de titres et à un accès aux 30 webradios thématiques (rock, jazz, hip-hop, électro...), écouter librement tous leurs artistes préférés et programmer leurs playlists. Grâce à son réseau communautaire, les utilisateurs peuvent échanger, partager leurs goûts et humeurs musicales. Le site, créé en France en juin 2006 par Daniel Marhely et Jonathan Benassaya, est traduit en 16 langues et compte à ce jour plus de 7 millions de membres. Deezer a été élu, par les lecteurs de 01Net, le site le plus innovant de l'année 2007 devant Facebook et Dailymotion. Deezer est aussi l'un des gagnants du Red Herring 2008 récompensant les 100 start-up européennes les plus innovantes.

#### **CONTACTS PRESSE**

Deezer : Sophie Samama T. 01 55 80 69 02 P. 06 71 50 62 01 M. [ss@deezer.com](mailto:ss@deezer.com)



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 19 février 2009.

### DEEZER PREMIER SERVICE MUSICAL DISPONIBLE SUR BLACKBERRY



A l'occasion du Mobile World Congress de Barcelone, Deezer, premier site européen d'écoute de musique à la demande gratuit, illimité et légal, annonce le lancement prochain de son application musicale pour les smartphones BlackBerry®. En associant la puissance de la plate-forme BlackBerry® à la richesse du contenu disponible sur son site d'écoute en ligne, Deezer propose aux utilisateurs une offre musicale mobile en streaming de haute qualité.

Grâce à un catalogue de 3,7 millions de titres et à un accès à plus de 30 webradios thématiques (rock, jazz, hip hop, électro...), les utilisateurs de smartphones BlackBerry pourront écouter librement tous leurs artistes préférés, programmer leurs playlists directement à partir de leur terminal et accéder aux webradios et à la smartradio (radio intelligente s'adaptant à leurs goûts musicaux).

L'application sera disponible à partir du 30 mars 2009. Elle donnera accès gratuitement aux webradios et à la smartradio Deezer. L'accès à l'intégralité du contenu musical Deezer sera lié à un abonnement mensuel ou hebdomadaire. Informations sur <http://www.deezer.com/blackberry>.

#### **Daniel Marhely et Jonathan Benassaya fondateurs de Deezer déclarent :**

*« BlackBerry a su s'imposer en tant que solution de communication nomade. Les dernières évolutions technologiques de ces téléphones alliées au déploiement des réseaux 3G nous permettent d'offrir une solution musicale aux possesseurs de BlackBerry. Avec Deezer disponible sur BlackBerry, nous continuons notre déploiement sur l'ensemble des téléphones multimédias afin d'offrir une solution accessible Anytime, Anywhere, Anydevice (n'importe où, n'importe quand et sur tous les terminaux) ».*

#### **A PROPOS DE DEEZER :**

Deezer.com est le premier site français d'écoute de musiques à la demande gratuit, illimité et légal. Les Deezernautes peuvent, grâce à un catalogue de 3,7 millions de titres et à un accès à 30 webradios thématiques (rock, jazz, hip-hop, électro...), écouter librement tous leurs artistes préférés, programmer leurs playlists. Grâce à son réseau communautaire, les utilisateurs peuvent échanger, partager leurs goûts et humeurs musicales. Le site, créé en France en juin 2006 par Daniel Marhely et Jonathan Benassaya, est traduit en 16 langues et compte à ce jour plus de 4 millions de membres. Deezer a été élu, par les lecteurs de 01Net, le site le plus innovant de l'année 2007 devant Facebook et Dailymotion. Deezer est aussi l'un des gagnants du Red Herring 2008 récompensant les 100 start-up européennes les plus innovantes.

#### **CONTACTS PRESSE**

Deezer Relations Presse : Sophie SAMAMA P : 06 71 50 62 01 / T : 01 55 80 69 02 / [ss@deezer.com](mailto:ss@deezer.com)

Les marques déposées BlackBerry et RIM ainsi que les noms, les logos et les symboles qui leur sont associés sont la propriété de Research In Motion Limited.



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 11 décembre 2008

### **OVERBLOG SIGNE UN ACCORD AVEC DEEZER** **Les blogueurs peuvent ajouter de la musique en toute légalité**

Overblog, première plateforme de blogs pour les plus de 20 ans, annonce la signature d'un partenariat avec Deezer, premier site gratuit d'écoute de musique en ligne. Cet accord permet aux utilisateurs d'Overblog d'ajouter de la musique simplement et légalement sur leur blog. Il s'agit du premier partenariat jamais conclu entre Deezer et une plateforme de blogs.

Désormais les 900 000 blogs hébergés sur Overblog peuvent enrichir leurs contenus d'une personnalisation musicale. Grâce à Deezer, ils pourront illustrer leurs d'articles par un titre ou une playlist.

L'insertion du lecteur Deezer dans les pages Overblog est extrêmement simple et se déroule comme l'ajout d'une vidéo ou d'une photo. Une fenêtre s'ouvre permettant de faire une recherche directement sur Deezer ou de publier sa propre playlist liée à son compte Deezer.

#### **A PROPOS D'OVERBLOG**

Créée en septembre 2004, Overblog s'est rapidement positionnée comme la 1ère plateforme de blogs auprès des plus de 20 ans. La création d'un blog y est gratuite (sans publicité imposée) et son utilisation est adaptée selon l'internaute (gestion simple pour le débutant, mode avancé pour les confirmés). Les communautés (plus de 3600 communautés de blogueurs actives) permettent aux blogueurs d'échanger et de débattre sur un thème commun. Pour alimenter le portail d'information des sujets les plus recherchés, Overblog développe des algorithmes permettant de qualifier le contenu des blogs (en fonction du taux de clic, du temps passé dessus...). Son modèle économique offre la possibilité de rentabiliser son blog grâce au partenariat de Droits d'auteur : la rémunération des blogueurs est fixée selon leur notoriété.

- Plus de 900 000 blogs, 300 000 blogueurs actifs sur Overblog
- 35 000 articles publiés par jour
- 1,3 M de visiteurs uniques par jour (Médiamétrie), 6 M de visiteurs uniques sur la France en mars 08 (Nielsen)

#### **A PROPOS DE DEEZER**

Deezer.com est le premier site Français d'écoute de musiques à la demande gratuit, illimité et légal.

Les Deezernautes peuvent, grâce à un catalogue de 3,7 millions de titres et à un accès à 32 webradios thématiques (rock, jazz, hip-hop, électro...), écouter librement tous leurs artistes préférés, programmer leurs playlists. Grâce à son réseau communautaire, les utilisateurs peuvent échanger, partager leurs goûts et humeurs musicales.

Le site, créé en France en juin 2006 par Daniel Marhely et Jonathan Benassaya, est traduit en 16 langues et compte à ce jour plus de 3 millions de membres. Deezer a été élu, par les lecteurs de 01Net, le site le plus innovant de l'année 2007 devant Facebook et Dailymotion. Deezer est aussi l'un des gagnants du Red Herring 2008 récompensant les 100 start-up européennes les plus innovantes.

#### **CONTACTS PRESSE**

Deezer Relations Presse : Sophie SAMAMA P : 06 71 50 62 01 / T : 01 55 80 69 02 / [ss@deezer.com](mailto:ss@deezer.com)

OVERBLOG : Agence Bermudes RP - Frédérique Boyer / Morgane Falaize / Adeline Kroetz - +33 (0) 1 41 10 42 90  
[fboyer@bermudes-rp.com](mailto:fboyer@bermudes-rp.com) - [mfalaize@bermudes-rp.com](mailto:mfalaize@bermudes-rp.com) - [akroetz@bermudes-rp.com](mailto:akroetz@bermudes-rp.com)



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 4 décembre 2008.

### LES WEBRADIOS DE DEEZER ACCESSIBLES SUR LES SYSTEMES MUSICAUX SANS FIL SQUEEZEBOX DE LOGITECH

Le premier site gratuit d'écoute de musique Deezer.com, poursuit son développement sur le terrain du multi-support en s'associant avec Logitech. Dès aujourd'hui, les 30 webradios thématiques (Electro, live, pop, rock, disco, funk, reggae, rap, film, pub...) et la smartradio de Deezer seront disponibles gratuitement sur toute la gamme Squeezebox™ de Logitech®, en France, Royaume-Uni et Allemagne.

Ainsi, les utilisateurs des produits Squeezebox peuvent désormais accéder facilement aux multiples webradios de Deezer et écouter leurs collections personnelles de musiques numériques et ce, dans n'importe quelle pièce. Ces services seront disponibles sur toute la gamme Squeezebox de Logitech : le système musical sans fil Logitech Squeezebox Boom (avec haut-parleurs intégrés), la Logitech Squeezebox Duet (avec un contrôleur Wifi doté d'un écran couleur) et la Logitech Squeezebox Classic.

Robin Selden, Vice Président de la division streaming Media de Logitech commente :

« Logitech est heureux de s'associer avec Deezer, leader des services de musique à la demande sur Internet. La richesse de l'offre des webradios Deezer s'ajoute aux services offerts à travers nos produits Squeezebox en Europe, ce qui permet aux fans de musique de profiter de leurs musiques chez eux, dans toutes les pièces, même lorsque leur ordinateur est éteint ».

Jonathan Benassaya et Daniel Marhely, fondateurs de Deezer, déclarent :

« Nous sommes enchantés de collaborer avec le leader du marché Logitech et ravis de cette marque de reconnaissance. Après la sortie de l'application Deezer sur iPhone et iPodTouch, c'est une évolution normale de notre service et de notre stratégie qui est de retrouver Deezer partout. Accéder à notre offre sur un maximum de supports de qualité comme les systèmes musicaux sans fil Squeezebox de Logitech : telle est la volonté de Deezer. ».

Le système musical sans fil Logitech Squeezebox Boom est disponible dans tous les pays pour un prix de revente conseillé de 279,99 €. Le système musical sans fil Logitech Squeezebox Duet est disponible dans tous les pays pour un prix de revente conseillé de 399,99 €. Le système musical sans fil Logitech Squeezebox Classic est disponible dans tous les pays pour un prix de revente conseillé de 229,99 €.

#### A PROPOS DE DEEZER :

Deezer.com est le premier site français d'écoute de musiques à la demande gratuit, illimité et légal. Les Deezernautes peuvent, grâce à un catalogue de 3,7 millions de titres et à un accès à 30 webradios thématiques (rock, jazz, hip-hop, électro...), écouter librement tous leurs artistes préférés, programmer leurs playlists. Grâce à son réseau communautaire, les utilisateurs peuvent échanger, partager leurs goûts et humeurs musicales. Le site, créé en France en juin 2006 par Daniel Marhely et Jonathan Benassaya, est traduit en 16 langues et compte à ce jour plus de 4 millions de membres. Deezer a été élu, par les lecteurs de 01Net, le site le plus innovant de l'année 2007 devant Facebook et Dailymotion. Deezer est aussi l'un des gagnants du Red Herring 2008 récompensant les 100 start-up européennes les plus innovantes.

#### CONTACTS PRESSE

Deezer Relations Presse : Sophie SAMAMA P : 06 71 50 62 01 / T : 01 55 80 69 02 / [ss@deezer.com](mailto:ss@deezer.com)

Logitech Relations Presse : TBC



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 23 octobre 2008

### DEEZER ENFIN SUR IPHONE ET IPOD TOUCH



Le premier site français d'écoute de musique gratuit, illimité et légal annonce le lancement de son application pour iPhone et iPod touch. Tous les utilisateurs de ces supports pourront désormais retrouver les 30 webradios thématiques de Deezer (Rock, Pop, Nouvelle Scène, Soul, Live, Jazz...) ainsi que l'accès à la smartradio (Radio intelligente s'adaptant à vos goûts musicaux).

Cette nouvelle fonctionnalité est accessible simplement via l'AppStore sur iTunes et permet, une fois téléchargée, d'écouter gratuitement, légalement et de manière illimitée toutes les webradios proposées et mises régulièrement à jour par Deezer.

#### **Jonathan Benassaya et Daniel Marhely, fondateurs de Deezer déclarent :**

*« La rumeur nous a fait prendre conscience de l'attente de Deezer sur iPhone. De ce fait, nous avons décidé d'avancer très rapidement sur une première version. L'idée de pouvoir retrouver l'offre de Deezer sur d'autres supports est une étape logique dans notre développement. C'est aussi une réponse aux attentes de nos fidèles Deezernautes ».*

#### **A PROPOS DE DEEZER**

Deezer.com est le premier site Français d'écoute de musiques à la demande gratuit, illimité et légal. Les Deezernautes peuvent, grâce à un catalogue de 3,7 millions de titres et à un accès à 30 webradios thématiques (rock, jazz, hip-hop, électro...), écouter librement tous leurs artistes préférés, programmer leurs playlists. Grâce à son réseau communautaire, les utilisateurs peuvent échanger, partager leurs goûts et humeurs musicales. Le site, créé en France en juin 2006 par Daniel Marhely et Jonathan Benassaya, est traduit en 16 langues et compte à ce jour près de 4 millions de membres. Deezer a été élu, par les lecteurs de 01Net, le site le plus innovant de l'année 2007 devant Facebook et Dailymotion. Deezer est aussi l'un des gagnants du Red Herring 2008 récompensant les 100 start-up européennes les plus innovantes.

#### **CONTACTS PRESSE**

Deezer Relations Presse : Sophie SAMAMA P : 06 71 50 62 01 / T : 01 55 80 69 02 / [ss@deezer.com](mailto:ss@deezer.com)



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 7 octobre 2008

### L'IMPACT DU SITE DEEZER.COM SUR LA MUSIQUE VU PAR ISOBAR

Aujourd'hui, l'univers de la musique est en perpétuel mouvement. Face à l'arrivée du numérique, les comportements des consommateurs évoluent sans cesse. Dans ce contexte troublé, où tous les acteurs bouillonnent et s'agitent, **DEEZER.COM EN COLLABORATION AVEC ISOBAR ONT MENE UNE ENQUETE EXCLUSIVE, AUPRES DE 600 INTERNAUTES AGES DE 15 A 64 ANS, AFIN D'IDENTIFIER ET DE MESURER CES NOUVEAUX USAGES ON LINE.**

A travers cette étude, de nombreux sujets liés à la musique ont été abordés : comportements de la consommation de la musique, achats de CD, téléchargement légal ou illégal...

Cette étude a permis ensuite d'évaluer le rôle d'internet comme nouveau média, dans la découverte et la promotion de nouveaux artistes et notamment l'influence de Deezer dans ces nouveaux comportements.

#### DEEZER PREMIERE PLATEFORME D'ECOUTE DE MUSIQUE EN LIGNE

Parmi les sites utilisés, **Deezer.com est la première plateforme pour l'écoute de la musique avec 44% de pénétration chez les 15 à 24 ans et 30% chez les 25 à 34 ans devant MySpace et Yahoo! Music.** Les utilisateurs de Deezer sont par ailleurs assidus, puisque 59% s'y connectent au moins une fois par semaine.

#### DEEZER, DE LA DECOUVERTE A L'ACHAT

Autre fait marquant dans ce portrait, c'est la capacité à faire découvrir aux internautes de nouveaux talents. **En effet, 79% des utilisateurs de Deezer écoutent les artistes mis en avant par le site et 74% des internautes ont souhaité l'acheter.**

#### DEEZER SOUTIENT LES VENTES DE MUSIQUES

Enfin, l'utilisation de Deezer ne doit pas être considérée comme une alternative à l'achat de musique. Au contraire, découvreur et prescripteur, Deezer est également un **véritable promoteur de la musique puisque 25% des internautes (et 46% des 25-34 ans !) déclarent acheter plus de musique depuis qu'ils utilisent le site.**

L'écoute en streaming est une réponse concrète face au problème du piratage. **De ce fait, Deezer est fier d'annoncer que, grâce à son système d'écoute gratuite et légale, 33% des internautes effectuent moins de téléchargement illégal.**

#### A PROPOS D'ISOBAR

Isobar France est une agence de communication interactive et intégrée, réunissant plus de 300 spécialistes capables d'intégrer la mise en œuvre cohérente de tous les leviers du marketing on-line et opérationnel. Guillaume Multrier dirige Isobar en France. Isobar est le premier réseau mondial d'e-marketing services et appartient au groupe Aegis Media. Il compte aujourd'hui plus de 2300 collaborateurs. Lancé le 5 juillet 2004, Isobar assure l'intégration et la coordination de tous les leviers digitaux au sein d'Aegis, sur une base mondiale, régionale et nationale. Isobar fournit à ses clients une offre numérique full service à travers son réseau mondial de 63 bureaux sur 32 marchés.

#### A PROPOS DE DEEZER

Deezer.com est le premier site Français d'écoute de musiques à la demande gratuit, illimité et légal.

Les Deezernautes peuvent, grâce à un catalogue de 3,7 millions de titres et à un accès à 32 webradios thématiques (rock, jazz, hip-hop, électro...), écouter librement tous leurs artistes préférés, programmer leurs playlists. Grâce à son réseau communautaire, les utilisateurs peuvent échanger, partager leurs goûts et humeurs musicales.

Le site, créé en France en juin 2006 par Daniel Marhely et Jonathan Benassaya, est traduit en 16 langues et compte à ce jour plus de 3 millions de membres. Deezer a été élu, par les lecteurs de 01Net, le site le plus innovant de l'année 2007 devant Facebook et Dailymotion. Deezer est aussi l'un des gagnants du Red Herring 2008 récompensant les 100 start-up européennes les plus innovantes.

#### CONTACTS PRESSE

Deezer Relations Presse : Sophie SAMAMA P : 06 71 50 62 01 / T : 01 55 80 69 02 / [ss@deezer.com](mailto:ss@deezer.com)



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 10 septembre 2008

### DEEZER ET WARNER MUSIC INTERNATIONAL ANNONCENT UN ACCORD STRATEGIQUE MONDIAL POUR SON SERVICE D'ECOUTES

**Warner Music International (WMI) et Deezer annoncent aujourd'hui un accord mondial portant sur la mise à disposition du contenu musical de WMI et sur un partage des revenus publicitaires.**

Pour Deezer, cet accord est une première mondiale. Les titres de WMI disponibles sur le site de Deezer en écoute libre, illimitée et légale, seront téléchargeables également via des plateformes de téléchargement de renom. Dans le cadre de cette collaboration, les deux sociétés partageront le chiffre d'affaires généré par la publicité.

Deezer mettra à disposition, dans un premier temps, les titres de Warner Music sur la France et prochainement sur le Royaume-Uni et l'Allemagne, après ouverture de ses bureaux. Dans le cadre de cet accord, les équipes de WMI pourront ajouter des contenus éditoriaux à destination des Deezernautes.

**Eric Daugan, Vice Président de Digital Business, WMI, déclare à propos de cette collaboration :**

« Cet accord offre la possibilité à tous les consommateurs d'explorer notre catalogue et de découvrir de nouveaux artistes librement. Deezer représente pour les artistes de WMI un nouveau moyen de rendre accessible leurs titres et leur univers au plus grand nombre. Nous sommes par ailleurs à présent en mesure de collaborer avec Deezer et des annonceurs tiers pour créer des événements et développer des contenus sur Internet grâce à des technologies innovantes, afin d'offrir au public toujours plus de services liés aux artistes. »

**Jonathan Benassaya et Daniel Marhely, fondateurs de Deezer, déclarent :**

« C'est avec enthousiasme que nous accueillons WMI parmi nous. Cet accord permettra à tous nos utilisateurs de pouvoir accéder librement au catalogue riche et varié de WMI en termes d'artistes nationaux et internationaux. Cet accord représente une étape très importante dans notre stratégie de développement, il enrichit considérablement l'offre de Deezer, l'objectif étant de satisfaire la demande de notre réseau de Deezernautes toujours croissante de jour en jour par delà le monde. »

Depuis sa création il y a tout juste un an, Deezer a multiplié son trafic par 15. Avec un million de visiteurs uniques par jour, ce n'est donc pas un hasard si le site occupe la place de leader en France.

Warner Music continue d'étendre sa présence sur le segment numérique afin de diversifier les services apportés aux consommateurs. Grâce à des opérations innovantes sur les plateformes en ligne et les mobiles, le groupe distribue du contenu audio et vidéo enrichi. Parallèlement, grâce aux acquisitions, partenariats et nouveaux contrats d'artistes, Warner Music insuffle un nouveau rythme et renforce ses relations avec les artistes au travers notamment des tournées et des produits dérivés. En 2007, la société a également révélé des partenariats stratégiques permettant d'atteindre de nouveaux publics dans le monde, dont l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient et l'Amérique Latine. Deezer fait désormais parti de ces partenaires stratégiques.

#### **A PROPOS DE WARNER MUSIC INTERNATIONAL**

Warner Music International (WMI) est la division mondiale (hors US) de musique enregistrée de Warner Music Group, qui produit des artistes américains et internationaux. WMI commercialise et distribue le catalogue unique de WMG dans plus de 50 pays par l'intermédiaire d'un réseau de filiales et de franchises. Dans sa volonté de promouvoir des artistes locaux et de produire des superstars internationales, WMI s'appuie sur son immense expérience dans chaque région du monde pour attirer et développer un répertoire diversifié d'artistes internationaux. WMG est pionnier en termes d'innovation notamment en matière de distribution de contenus musicaux et collectionne les « premières » dans l'univers numérique.

#### **A PROPOS DE DEEZER**

Deezer.com est le premier site Français d'écoute de musiques à la demande gratuit, illimité et légal.

Les Deezernautes peuvent, grâce à un catalogue de 3,7 millions de titres et à un accès à 32 webradios thématiques (rock, jazz, hip-hop, électro...), écouter librement tous leurs artistes préférés, programmer leurs playlists. Grâce à son réseau communautaire, les utilisateurs peuvent échanger, partager leurs goûts et humeurs musicales.

Le site, créé en France en juin 2006 par Daniel Marhely et Jonathan Benassaya, est traduit en 16 langues et compte à ce jour plus de 3 millions de membres. Deezer a été élu, par les lecteurs de O1Net, le site le plus innovant de l'année 2007 devant Facebook et Dailymotion. Deezer est aussi l'un des gagnants du Red Herring 2008 récompensant les 100 start-up européennes les plus innovantes.

#### **CONTACTS PRESSE**

Deezer Relations Presse : Sophie SAMAMA P : 06 71 50 62 01 / T : 01 55 80 69 02 / [ss@deezer.com](mailto:ss@deezer.com)

Warner Music International : Emilie DHELENS T : 01 58 47 95 62 / [emilie.dhelens@eurorscg.fr](mailto:emilie.dhelens@eurorscg.fr)



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 18 juin 2008

### DEEZER FETE LA MUSIQUE TOUT L'ETE

La fête de la musique durera tout l'été chez Deezer. Le premier site Français d'écoute gratuite de musique annonce les premiers partenariats sur deux prestigieux festivals et avec la chaîne culturelle Arte. Développer une politique de partenariats sur des grands événements musicaux à l'échelle européenne : tel est l'un des axes stratégiques pour Deezer, qui vient de franchir la barre des 1 million de visites par jour ...



**DEEZER ET SOLIDAYS : 4, 5 ET 6 JUILLET 2008 A L'HIPPODROME DE LONGCHAMP**  
Etre associé à Solidays était un devoir pour Deezer. Pour les dix ans, une programmation de luxe à travers 80 concerts au profit de Solidarité Sida : Yael Naim, Micky Green, Rose, I Am, Laurent Garnier, Cali, Kery James, Thomas Dutronc, The Ting Tings ... A cette occasion, Deezer a choisi de créer et de mettre en ligne une webradio à la hauteur de l'événement entre rock chic et électro choc, ainsi qu'une page dédiée à l'action de la lutte contre le sida.



**DEEZER ET LES EUROCKEENES DE BELFORT : 4, 5 et 6 JUILLET 2008**  
Au regard du programme de la 20<sup>e</sup> édition des Eurockéennes, c'est en toute logique que Deezer s'associe à cette énorme fête de la musique. Pendant 3 jours, sur 5 scènes, plus de 70 concerts : Massive Attack, Ben Harper, Cat Power, N.E.R.D., Moby, Sinik, Gnarl Barkley, Arno, Sébastien Tellier... En attendant ce rendez-vous, tous ces artistes seront en écoute gratuite et illimitée sur le site de Deezer via la webradio Eurockéennes. Grâce à un jeu, le site offrira la possibilité de gagner des places VIP en backstage.



**DEEZER ET LE SUMMER OF 70'S : 8 JUILLET AU 26 AOUT 2008**  
ARTE propose tout l'été en partenariat avec Deezer un univers musical autour des années 70. «Summer of the 70's», ce sont huit grandes soirées thématiques dédiées aux années 70 animées par la reine du disco, Amanda Lear. A cette occasion, la chaîne présentera en relai avec le site deezer.com « La Playlist Seventies », une sélection de titres parmi les plus emblématiques des 70's concoctée par de nombreuses personnalités (Philippe Manœuvre,

Amanda Lear, Eglantine Emayé...). A travers ses multiples webradios, Deezer proposera une radio « Arte Summer » aux couleurs de l'événement, à écouter sans modération...

#### A PROPOS DE DEEZER :

Deezer.com est le premier site Français d'écoute de musiques à la demande gratuit, illimité et légal. Les Deezer-nutes peuvent, grâce à un catalogue de 2,5 millions de titres et à un accès à des webradios thématiques (rock, jazz, hip-hop, électro...), écouter librement tous leurs artistes préférés, programmer leurs playlists. Grâce à son réseau communautaire, les utilisateurs peuvent échanger, partager leurs goûts et humeurs musicales. Le site, créé en France en juin 2006 par Daniel Marhely et Jonathan Benassaya, est traduit en 20 langues et compte à ce jour plus de 2,4 millions de membres. Deezer a été élu, par les lecteurs de 01Net, le site le plus innovant de l'année 2007 devant Facebook et Dailymotion. Deezer est aussi l'un des gagnants du Red Herring 2008 récompensant les 100 start-up européennes les plus innovantes.

#### RELATIONS PRESSE DEEZER

Sophie Samama T. 01 55 80 69 02 P.06 71 50 62 01 M. [ss@deezer.com](mailto:ss@deezer.com)



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 14 mai 2008

### DEEZER SIGNE UN ACCORD EUROPEEN AVEC UNIVERSAL MUSIC

Deezer annonce la signature d'un accord portant sur 35 pays avec le géant Universal Music. Par cette démarche, le premier site Français de streaming lance son déploiement International afin de se positionner comme un acteur incontournable dans un marché musical en pleine mutation.

L'accord avec Universal Music porte sur la mise à disposition d'un catalogue de près d'un million de titres supplémentaires. Ainsi, tous les utilisateurs de Deezer pourront écouter en un clic tous leurs artistes préférés issus de tous les univers musicaux : Amy Winehouse, Portishead, Kanye West, Ayo, Renan Luce, Vanessa Paradis, Alain Bashung, Rachid Taha, U2... Avec 1 million de visiteurs uniques par jour dans le monde, le site étant traduit en plus de 20 langues, Deezer est aujourd'hui le leader incontestable. Répondre aux attentes de ses fidèles Deezernautes, faire évoluer constamment son contenu musical, s'ouvrir à d'autres marchés : telles sont aujourd'hui ses ambitions. Cette démarche s'inscrit ainsi parfaitement dans cette stratégie de développement.

Jonathan Benassaya et Daniel Marhely, fondateurs de Deezer, déclarent :

« Nous sommes ravis de pouvoir annoncer officiellement l'accord tant attendu avec Universal Music. Tous les acteurs du marché prennent conscience que nous sommes en pleine révolution musicale. Cet accord unique démontre encore une fois, qu'il existe des solutions et des démarches positives pour répondre à une nouvelle configuration de la demande, reposant sur un accès libre et légal à la musique. La volonté de Deezer est de pouvoir répondre efficacement à cette nouveauté, en offrant la possibilité aux Deezernautes du monde entier, d'accéder à un univers complet dédié à la musique, que ce soit de l'écoute, du partage ou de l'information ».

Pascal Nègre, Président d' Universal Music France commente :

« Nous sommes très attentifs aux nouveaux modes de consommation de la musique. Les services d'écoute de musique financés par la publicité font partie de ces nouvelles offres qui permettent au plus grand nombre de découvrir les artistes et leurs oeuvres, tout en respectant le droit des artistes et des producteurs ».

#### A PROPOS DE DEEZER :

Deezer.com est le premier site Français d'écoute de musiques à la demande gratuit, illimité et légal.

Les Deezernautes peuvent, grâce à un catalogue de 2,5 millions de titres et à un accès à des webradios thématiques (rock, jazz, hip-hop, électro...), écouter librement tous leurs artistes préférés, programmer leurs playlists. Grâce à son réseau communautaire, les utilisateurs peuvent échanger, partager leurs goûts et humeurs musicales.

Le site, créé en France en juin 2006 par Daniel Marhely et Jonathan Benassaya, est traduit en 20 langues et compte à ce jour plus de 2 millions de membres. Deezer a été élu, par les lecteurs de 01Net, le site le plus innovant de l'année 2007 devant Facebook et Dailymotion. Deezer est aussi l'un des gagnants du Red Herring 2008 récompensant les 100 start-up européennes les plus innovantes.

#### CONTACTS PRESSE

Deezer : Sophie SAMAMA

T. + 33 (0) 1 55 80 69 02 P. + 33 (0)6 71 50 62 01 F. + 33 (0) 1 55 80 69 01 [ss@deezer.com](mailto:ss@deezer.com)

Universal Music France : Agence Alchimia : Ouisa Rahab-Guez / Ingrid Brégeon-Fall

T. +33 (1) 44 70 90 72 [org@alchimia-communication.fr](mailto:org@alchimia-communication.fr) / [ibf@alchimia-communication.fr](mailto:ibf@alchimia-communication.fr)



## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

Paris, le 10 janvier 2008

---

### **DEEZER ANNONCE LE LANCEMENT DE LA NOUVELLE VERSION DE SON SITE DEEZER ELARGIT SON RESEAU ET VIT EN COMMUNAUTE**

Deezer poursuit sa révolution. Le premier site de musique en streaming présente sa nouvelle version, reposant sur l'enrichissement de son contenu et la création d'un réseau social. A travers ce nouveau portail, Deezer entre dans une nouvelle phase de développement avec plus de contenus, plus de titres musicaux, plus de services et surtout plus de fonctionnalités.

#### **CREATION D'UN RESEAU SOCIAL : VIVRE AVEC LES ARTISTES, FAIRE PARTAGER LEURS UNIVERS**

Dans cette nouvelle interface, les deezernautes pourront naviguer dans l'univers de leurs artistes préférés à travers des fiches détaillées par artiste et par album et obtenir ainsi de nombreuses informations : biographies, actualités...

Afin de créer une totale interaction entre les deezernautes, les utilisateurs pourront désormais créer leur profil, leur groupe d'amis et partager ainsi leurs playlists. Ils pourront également accéder à 3 modes d'écoute : la musique à la demande, les radios intelligentes et les radios thématiques.

#### **DEEZER GAGNE DES TITRES EN SIGNANT AVEC LES INDEPENDANTS BECAUSE MUSIC ET BELIEVE**

Après Sony BMG, Deezer s'enrichit des prestigieux catalogues d'artistes du label indépendant Because Music et du distributeur numérique Believe. De Justice à Charlotte Gainsbourg en passant par Les Rita Mitsouko ou Yann Tiersen... Tous les titres de ces artistes viendront enrichir le catalogue musical de Deezer, et porter ainsi le nombre de titres à plus d'un million et demi.

#### **A PROPOS DE DEEZER :**

Deezer est le premier site d'écoute de musiques à la demande gratuit, illimité et légal.

Les deezernautes peuvent, grâce à un catalogue de plus d'un million et demi de titres, écouter en toute liberté tous les styles musicaux.

Le site, créé en France en juin 2006 par Daniel Marhely et Jonathan Benassaya, est traduit en 16 langues et compte à ce jour plus de 1,2 millions de membres. Deezer a été élu, par les lecteurs de 01Net, le site le plus innovant de l'année 2007.

#### **CONTACT PRESSE**

Relations Presse Sophie SAMAMA : [press@deezer.com](mailto:press@deezer.com)

P : 06 71 50 62 01 / T : 01 73 92 92 73

<http://www.deezer.com>

Sondage édité par le site [01net.com](http://www.01net.com) et disponible sur:

<http://www.01net.com/editorial/368730/ce-que-vous-avez-aime-et-deteste-en-2007/>



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 15 octobre 2007

### LA SPPF ANNONCE UN ACCORD AVEC DEEZER.COM

La SPPF a conclu un accord avec le site Deezer.com portant sur la diffusion de sa webradio intelligente baptisée « SmartPlaylist ». Ce type d'accord est une véritable première en France. A mi-chemin entre la webradio et la musique à la demande, la SmartPlaylist permet aux internautes d'établir leur programmation musicale, à partir d'une sélection de titres et d'artistes suggérés par un outil de recommandation développé par Deezer. Les titres choisis peuvent être écoutés en stream sans possibilité de téléchargement. Ce service sera accessible gratuitement et sera financé par la publicité. Grâce à la smartplaylist, les « Deezernautes » pourront se laisser guider dans l'univers musical de leur choix.

#### **Jérôme Roger, Directeur général de la SPPF déclare :**

« Cet accord va permettre aux producteurs phonographiques de tester un nouveau mode d'exploitation de musique sur Internet. Ce service rentre dans le cadre du mandat confié par ses membres à la SPPF, qui va ainsi en assurer la gestion collective, comme elle le fait déjà pour le webcasting. Il constitue une nouvelle étape dans le développement de l'offre légale sur Internet grâce à une combinaison d'offres gratuites et payantes pour le public. »

#### **Jonathan Benassaya ajoute :**

« Nous venons de franchir une nouvelle étape dans le développement de Deezer à travers la signature de ce nouvel accord. Avec la SmartPlaylist, nous ajoutons une fonctionnalité très attendue, permettant la découverte d'une multitude d'artistes. »

#### **A PROPOS DE LA SPPF :**

La SPPF est une société civile de perception et de répartition de droits qui représente en France près de 1 000 producteurs de phonogrammes et distributeurs indépendants. Elle gère un catalogue musical de plus de 990 000 phonogrammes.

#### **A PROPOS DE DEEZER.COM :**

Deezer.com est le premier site gratuit et légal de musique illimitée à la demande. Les « Deezernautes » peuvent, grâce à un catalogue de plusieurs centaines de milliers de titres enrichi quotidiennement, écouter en toute liberté tous les styles musicaux. Le site créé en France en juin 2006 par Daniel Marhely et Jonathan Benassaya est traduit en 16 langues.

#### **CONTACTS**

Relations Presse Deezer : Sophie Samama

T. 01 73 92 92 73 – P. 06 71 50 62 01 / [press@deezer.com](mailto:press@deezer.com)

SPPF : Jérôme ROGER T. 01 53 77 66 55 – P. 06 71 99 27 83: [direction.generale@sppf.com](mailto:direction.generale@sppf.com)



## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

Paris, le 10 octobre 2007

---

### DEEZER SIGNE AVEC SONY BMG

Un mois après avoir signé un accord avec les sociétés de droits d'auteur, Deezer annonce la signature d'un accord en France avec la maison de disques Sony BMG.

Par cette démarche, le premier site gratuit et légal d'écoute illimitée de musique à la demande poursuit sa stratégie, en développant activement son offre.

Une offre innovante, une première mondiale :

L'accord avec la deuxième major mondiale porte sur la mise à disposition d'un catalogue de 165.000 titres. Les « deezernautes » pourront librement et légalement écouter de nombreux artistes, issus d'univers musicaux différents, comme Justin Timberlake, Alicia Keys, Benabar, Christina Aguilera, Julien Doré...

Cet accord entre l'un des géants de la musique et Deezer est une première mondiale, le service d'écoute à la demande de musique étant financé par la publicité.

#### **Jonathan Benassaya co-fondateur de Deezer commente :**

« Nous nous réjouissons de cette signature, cet accord avec l'une des plus grandes majors, sera le premier d'une longue série. Il rentre parfaitement dans notre stratégie d'enrichissement de notre offre. Avec près d'un million de membres inscrits aujourd'hui, alors que nous en avons 300.000 il y a un mois, nous avons toutes les raisons d'être optimiste pour l'avenir de Deezer. C'est une réponse concrète au problème du piratage ».

#### **Christophe Lameignère P.D.G de Sony déclare :**

« Sony BMG est très heureux de cet accord. C'est un premier pas vers une nouvelle forme d'usage de la musique, avec un cadre respectueux des droits dans le nouvel environnement numérique.

Nous félicitons Deezer de l'avoir franchi et encourageons les amoureux de la musique et des artistes à ne pas pirater leurs œuvres. »

#### **A PROPOS DE DEEZER.COM :**

Deezer.com est le premier site gratuit et légal de musique illimitée à la demande. Les « deezernautes » peuvent, grâce à un catalogue de plusieurs centaines de milliers de titres enrichi quotidiennement, écouter en toute liberté tous les styles musicaux.

Le site créé en France en juin 2006 par Daniel Marhely et Jonathan Benassaya est traduit en 16 langues.

#### **CONTACTS**

Relations Presse : [press@deezer.com](mailto:press@deezer.com)

Sophie Samama P.06 11 51 60 34

T.01 73 92 92 73



## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

Paris, le 22 août 2007

---

### **DEEZER .COM LIBERE ENFIN TOUTES LES MUSIQUES DEEZER.COM LANCE LE PREMIER SITE GRATUIT ET LEGAL D'ECOUTE DE MUSIQUES**

Après la fermeture par la SACEM de Blogmusik.net en février 2007, le site renommé Deezer.com, annonce avoir négocié un accord avec les sociétés de droits d'auteurs.

Ainsi, Deezer.com devient le premier site mondial de musique à la demande accessible sans aucune restriction : l'écoute de tous styles de musique sera désormais gratuite, illimitée, légale et accessible à tous les internautes via un navigateur Internet.

Dans un contexte où la plupart des internautes consomment de la musique de manière gratuite mais illégale et contre laquelle les professionnels et artistes mènent légitimement un combat sans fin, Deezer.com annonce la révolution tant attendue.

Le site, créé en France et disponible en 16 langues, connaît déjà un succès international avec des centaines de milliers de membres et une présence dans de nombreux pays.

Grâce aux accords négociés avec la SACEM, Deezer.com devient aujourd'hui l'unique acteur à proposer une solution gratuite pour les internautes tout en rémunérant les acteurs de la création musicale (artistes, auteurs, compositeurs, maisons de disques,...) via les revenus publicitaires générés.

La SACEM et SESAM ont su s'adapter à un monde en pleine mutation en permettant à Deezer.com de proposer ce type de diffusion.

Deezer.com propose des centaines de milliers de titres, de tous styles, accessibles à partir d'une interface simple et conviviale. Les utilisateurs ont également la possibilité de gérer leur propre univers musical via leurs playlists et ainsi partager en toute liberté leurs titres.

Deezer.com est déjà en discussion avancée avec les majors et la SPPF et annoncera prochainement de nouveaux accords.

#### **A PROPOS DE DEEZER.COM :**

Deezer.com (anciennement Blogmusik.net) est le premier site de musique à la demande gratuit, illimité et légal.

Les internautes peuvent, grâce à un catalogue de plusieurs centaines de milliers de titres enrichi quotidiennement, écouter en toute liberté tous les styles musicaux.

Le site créé en France en juin 2006 par Daniel Marhely et Jonathan Benassaya est traduit en 16 langues.

#### **CONTACTS**

Relations Presse : [press@Deezer.com](mailto:press@Deezer.com)

Sophie Samama P.06 11 51 60 34

T.01 73 92 92 73 / 01 73 92 92 82

*Société de gestion collective des droits d'auteurs*

*Société de gestion des droits numériques*

*Société de gestion des droits des producteurs indépendants*

# LA REVUE DE PRESSE

Relations Presse : Sophie Samama - [ss@deezer.com](mailto:ss@deezer.com) - T : 01 55 80 69 02 - P : 06 71 50 62 01

Avril 2009



MUSIQUE

## Plus de quatre millions de titres sur le site gratuit Deezer

Sylvain Merle | 03.04.2009, 16h51 | Mise à jour : 18h20

| Réagir

Et de quatre pour [Deezer](#), le site gratuit d'écoute de musique en streaming (sans téléchargement). Après les majors Sony BMG, Universal et Warner, c'est au tour de EMI de signer un accord valable pour la France, mais «qui sera étendu rapidement à toute l'Europe», annonce Deezer dans un communiqué, au lendemain de l'adoption par l'Assemblée de la loi Hadopi sur le téléchargement illégal.

Avec les 450 000 titres qu'apporte EMI, ce sont désormais 4,5 millions de morceaux ou chansons que les internautes peuvent écouter gratuitement et de manière illimitée.

«Nous sommes fiers d'accueillir EMI au sein de Deezer. (...) Notre offre est désormais la plus riche du marché avec les catalogues de toutes les majors et des indépendants. Ce partenariat nous permet en outre de positionner Deezer sur un développement international», commentent Jonathan Benassaya et Daniel Marhely, les fondateurs de Deezer qui ont réussi le tour de force de faire d'un site aux limites de la légalité en 2007 l'actuel leader français du streaming devant [MusicMe](#) et [Jiwa](#).

### 5 millions d'utilisateurs inscrits

«Ce nouveau partenariat illustre notre volonté de contribuer au développement d'offres attractives qui permettent de rapprocher un peu plus encore artistes et fans de musique», estime pour sa part David Kessler, président d'EMI Music Europe, selon qui «Deezer permet au plus grand nombre de découvrir facilement artistes et catalogues de qualité». Pour EMI, il s'agit de faire «le pari, grâce à ses nouveaux services, de démultiplier les façons d'écouter et d'aimer la musique».

Né sur les cendres du site Blogmusik, fermé après une plainte de la Sacem (Société des auteurs compositeurs et éditeurs de musique) en 2007, Deezer revendique aujourd'hui 5 millions d'utilisateurs inscrits. Les accords signés avec les maisons de disques prévoient un reversement d'une partie des revenus publicitaires du site. «Tous droits confondus, nous reversons de 15 % à 50 % de nos recettes publicitaires, c'est-à-dire de notre chiffre d'affaires», expliquait Jonathan Benassaya, le président de Deezer, au [monde.fr](#).

Pour augmenter ce chiffres d'affaires, le site devrait prochainement instaurer des plages publicitaires audio dans ses flux musicaux et passer au payant pour l'utilisation de Deezer sur les téléphones portables.

[leparisien.fr](#)

Tous les articles de la rubrique



Avril 2009

**LE FIGARO**  
**économie**

# Arthur met Deezer à l'antenne de Oui FM

**RADIO**

Le partenariat entre la station et le site d'écoute succède à l'accord conclu, il y a un mois, avec MySpace.

« OUI FM n'est pas une radio, c'est une communauté. » Fort de cette conviction, l'animateur-producteur Arthur, propriétaire de la radio rock francilienne Oui FM depuis janvier, multiplie les alliances avec les champions du Web social. Un mois après avoir créé une émission de promotion de jeunes talents avec le site communautaire MySpace, la radio s'associe au site d'écoute Deezer.

À partir de lundi, la radio diffusera quotidiennement de 13 heures à 14 heures les « playlist » rock créées par les internautes sur Deezer. Le samedi, l'auteur de la liste la plus écoutée pendant la semaine

animera la tranche de 17 à 19 heures de Oui FM, pour partager ses goûts et expliquer ses choix. La station et le site souhaitent développer un moteur de recherche qui sélectionnera les listes les plus populaires.

Pour Arthur, ce procédé pourrait permettre d'assurer la programmation de tout le week-end. À terme, il souhaite réaliser « plus de 50% de la programmation musicale » de Oui FM de cette manière.

**Plus d'auditeurs sur le Web**

« Il n'y a plus les auditeurs d'un côté et les internautes de l'autre. Quand un "audionaute" n'écoute pas une radio, il n'est pas sur une autre station mais sur Internet », analyse Arthur. Sa première expérience avec MySpace semble concluante : « Depuis deux semaines, Oui FM est plus écouté sur



Arthur (à droite) a associé sa radio au site Deezer, fondé par Daniel Marhely (à gauche) et présidé par Jonathan Benassaya. Maxime Guéry

Internet que sur le réseau traditionnel », indique-t-il. La station, qui compte 200 000 auditeurs quotidiens selon Médiamétrie, aurait ainsi 350 000 auditeurs sur Internet. Quelque 70 000 d'entre eux ont voté dans le cadre de l'émission « Oui Love MySpace ». Preuve pour Arthur qu'il ne « s'est pas trompé ».

D'autres partenariats avec des réseaux sociaux pourraient suivre, ou encore « avec un spécialiste des vidéos sur Internet ». Il prévoit aussi de lancer une Web TV sur la vie de la station dès janvier 2010.

Orange ou SFR pourraient en être partenaires. Si Internet permet à Oui FM d'être disponible au niveau national, Arthur ne lésine pas sur les efforts pour développer le réseau de fréquences de la station - condition de sa « survie », selon l'animateur.

Il vient ainsi de reprendre Parenthèse Radio (Dijon, Marseille, Limoges, Toulouse...) qui devrait conserver 4 h 30 d'émissions propres et s'abonner par ailleurs aux programmes de Oui FM.

MARIE-CATHERINE BEUTH

**Le bouquet de radios numériques Goom lève 9 millions d'euros pour se développer à l'étranger**

■ Adapter la radio à l'ère Internet, c'est aussi le pari que veulent relever Roberto Ciurleo et Emmanuel Jayr, transfuges de NRJ et cofondateurs de Goom Radio. Ce bouquet de Webradios personnalisables, qui a aussi des projets pour la radio numérique terrestre, vient de lever 9 millions d'euros. Les fonds Partech et Wellington, qui avaient déjà investi 3,7 millions

d'euros dans l'aventure il y a un an, ont remis chacun 3 millions d'euros sur la table. La même somme a été apportée par Elaia Partners.

Ces fonds doivent financer le développement à l'international de l'entreprise. Le 1<sup>er</sup> juillet, Goom Radio sera lancé aux États-Unis. Ses opérations y sont supervisées par des anciens du réseau de

radio de Clear Channel. En 2009, Goom se lancera également en Allemagne, Le Japon, l'Inde ou la Chine suivront en franchise. En France, Goom Radio vise l'équilibre dès 2009. Car si le projet est né comme un service de radios hyperpersonnalisables, permettant aux internautes d'affiner la programmation et la rotation des titres des stations qu'ils écoutent,

Goom a découvert une formidable manne en devenant un « outil publicitaire ». Professionnels des radios musicales, Roberto Ciurleo et Emmanuel Jayr ont ainsi décidé de « mettre leur savoir-faire à la disposition des marques », créant des stations thématiques en marque blanche notamment pour SFR, AlloCiné, Têtu et Oype.

M.C.B.

# Stratégies

## internet Deezer de bonne aventure

Anciennement pirate, le site légal et gratuit de musique en ligne est devenu un exemple. Avec 7,6 millions d'internautes, il veut passer à l'étape de la rentabilité.

**A**mbiance start-up dans les locaux de Deezer, dans le Sentier à Paris. Tee-shirts et tapis de souris Deezer, les trente collaborateurs du site ont l'œil rivé à leur écran et le casque sur les oreilles. Le président et cofondateur du site de musique, Jonathan Benassaya, lui, a du mal à s'asseoir : en pleine tempête parlementaire sur le projet de loi Création et Internet, son site est plus que jamais sur le devant de la scène.

La ministre de la Culture et de la Communication, Christine Albanel, se fait fort de dire sur les plateaux de télévision qu'elle « adore » Deezer, qui est présenté comme une des solutions au piratage. Une publicité inespérée pour un site issu, justement, du piratage et lancé il y a dix-huit mois à peine par Daniel Marhely et Jonathan Benassaya...

À l'origine en 2006, Daniel Marhely, un autodidacte d'Internet de vingt-quatre ans, lance blogmusik.net, un site de partage de musique. Jonathan Benassaya, vingt-huit ans, sorti de l'Essec et passé par la banque et la publicité, rejoint l'aventure à ce moment-là. Une époque difficile car la Sacem (Syndicat des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) juge blogmusik.net non conforme et le pousse à fermer. « Le modèle du streaming, on y croyait pourtant dur comme fer. Alors, on s'est accrochés », se souvient Jonathan Benassaya. Du coup, quelques mois plus tard, le site de musique renaît de ses cendres, mais sous le nom de Deezer cette fois. Ils ont eu raison car le modèle du streaming a fait des émules depuis : Spotify, Jiwa ou Orange et son « Wormee », lancé en version bêta le 18 mars dernier.

La roue tourne dans la filière musicale, et celle-ci est obligée de se tourner vers de nouveaux modèles. Deezer figure dans les premiers rangs. Avec 4,8 millions de visiteurs uniques mensuels, le site peut désormais « vendre » une notoriété auprès du grand public. Majors et labels indépendants lui ont peu à peu ouvert leurs catalogues, la dernière



Jonathan Benassaya, président et cofondateur de Deezer : « Le modèle du streaming, on y croyait dur comme fer. Alors, on s'est accrochés. »

réfractaire, EMI, est « en (bonne) voie de négociation », confie Jonathan Benassaya. À la manière d'un Daily Motion côté vidéo, Deezer voit, ainsi, les verrous de l'industrie musicale sauter un à un. D'autant que, selon le site, « 60 % de ses utilisateurs » ne recourent plus au téléchargement illégal.

### Un grand espoir : le mobile

Deezer, qui reverse la moitié de son chiffre d'affaires aux ayants droit, espère devenir rentable en 2009. Avec une régie interne, Deezer Media, il souhaite proposer une publicité « différente ». « Bien au-delà des simples habillages de pages, nous voulons vraiment intégrer les marques au contenu du site », souligne Jonathan Benassaya. Ainsi, Sony Walkman a habillé le « player » du site en décembre 2008. Une campagne Apple va démarrer prochainement.

Autre innovation, le site va proposer des spots audio de 30 secondes toutes les quinze minutes d'écoute. Car la peur est bien de voir fuir les internautes à mesure qu'arrive la publicité. Pour mieux les garder, Deezer a déjà basculé dans le ciblage. Il oblige désormais les internautes à s'inscrire – gratuitement – pour profiter du site. Résultat, ce sont 7,6 millions de membres qui peuvent définir leur profil musical de manière très détaillée.

Deezer fonde aussi de grands espoirs dans le mobile. Déjà disponible sur l'iPhone et l'Ipod Touch, les Web radios proposées par le site seront accessibles aux Blackberry à la fin mars, puis sur les Nokia, Samsung et Sony Ericsson, « mais pour accéder à ses « play lists », le service sera payant, via des forfaits illimités », souligne Jonathan Benassaya.

À entendre ses fondateurs, Deezer semble avoir des développements potentiels infinis. Au-delà des voies de monétisation classique, ils réfléchissent à développer du contenu pour les communautés de fans. Jonathan Benassaya n'est pas près de s'asseoir...

Anne-Lise Carlo

En savoir +  
> [www.deezer.com](http://www.deezer.com)

# Les Echos

LE QUOTIDIEN DE L'ÉCONOMIE

## Avec le projet de loi, Deezer connaît son heure de gloire

**Ce site de « streaming » musical est cité en exemple par les défenseurs de la loi pour démontrer l'existence d'une offre légale et conviviale. Ses promoteurs ont pourtant démarré l'expérience en marge de la légalité.**

Il y a au moins un grand bénéficiaire du projet de loi création et Internet : le site d'écoute de musique en ligne Deezer. Parmi les sites de « streaming », c'est-à-dire permettant une écoute sans téléchargement, c'est le plus cité par les défenseurs de la loi pour montrer qu'il existe, sur la Toile, une offre légale, pratique et conviviale pour écouter de la musique. Comprendre que les « pirates » n'ont plus aucune excuse.

Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication, ne tarit pas d'éloges. Elle a évoqué Deezer comme alternative au piratage à chaque fois qu'elle a présenté le projet de loi. Elle est même devenue une fan. « *Je vais souvent sur Deezer. Je trouve formidable d'y trouver gratuitement plus de 5 millions de titres en streaming* », a-t-elle avoué en début de semaine dans les colonnes de « 20 Minutes ». « *Nous avons été surpris, mais c'est une reconnaissance inespérée*, déclare Jonathan Benassaya, cofondateur du site avec Daniel Marhely. *Deezer est la vraie solution contre le piratage. Si le gouvernement récupère une partie de notre succès, j'en suis fier.* »

### 7,6 millions d'inscrits

L'histoire d'amour entre Deezer et la filière musicale a pourtant été semée d'embûches. A l'origine, Deezer s'appelait Blogmusik et était un site illégal que ses fondateurs ont fermé dès que la Sacem a commencé à s'y intéresser de près. En août 2007, il renaît sous son nom actuel, mais mettra plusieurs semaines à trouver des accords avec les majors du disque qui sont ainsi intéressées au succès de la

musique en ligne financée par la publicité. Seul EMI n'a d'ailleurs pas encore fourni son catalogue, mais « *c'est en cours* », dit-on chez Deezer.

Sur le plan de l'audience, les résultats sont là : Deezer, qui emploie 30 salariés, revendique la première place des sites de musique en France et en Europe avec 7,6 millions d'internautes inscrits (dont 5 millions en France), et 9 millions

de visiteurs uniques par mois. Cette performance n'a pas encore trouvé de traduction financière, mais Jonathan Benassaya vise l'équilibre pour cette année. Le site Internet restera gratuit, mais Deezer lancera, en avril, des offres payantes pour écouter de la musique sur téléphones portables.

Outre ses fondateurs, Deezer compte parmi ses actionnaires Xavier Niel, le fondateur de Free, et

les frères Jean-Emile et Steve Rosenblum, les fondateurs de Pixmania. Depuis sa création, Deezer a levé 5 millions d'euros, mais le coup de projecteur que lui donne le projet de loi création et Internet lui assure une certaine notoriété chez les investisseurs. « *Avec tout ce bruit, la société fait l'objet de curiosités de la part de financiers* », précise Jonathan Benassaya.

GRÉGOIRE POUSSIELGUE

## Deezer : une parade au téléchargement illégal

### MUSIQUE

Jonathan Benassaya, cofondateur de Deezer, était l'invité hier du « Buzz Média Orange-Le Figaro ».

C'EST un allié précieux pour Christine Albanel, la ministre de la Communication, qui présente aujourd'hui la loi création et Internet à l'Assemblée nationale. Car Jonathan Benassaya, cofondateur de Deezer, a trouvé la bonne alchimie : son site d'écoute de musique en ligne est légal, gratuit et populaire. « Nous avons 7,6 millions de visiteurs, parce que nous avons un service sympa et qui va dans la mouvance de la légalité de l'usage de la musique. Grâce au site, on s'est rendu compte qu'il y avait plus de 60 % de nos utilisateurs qui ne téléchargeaient plus de manière illégale », explique Jonathan Benassaya. Mais, avant d'être le héraut des offres légales sur Internet, il a été un pirate. « Blogmusik était un site totalement pirate pour écouter de la musique entre amis. On a fermé parce qu'on savait très bien que ça ne servait à rien d'avancer. Puis nous (Jonathan Benassaya et son associé Daniel Marhely, NDLR) sommes allés voir la Sacem, Universal, Sony, Warner, avant de lancer le site. Il a été ouvert en avril 2007 et lancé officiellement en août. » Deezer, qui propose à l'écoute 4 millions de morceaux, a signé avec toutes les majors de la musique, sauf EMI. Mais, un accord pourrait être conclu prochainement.

#### « Monétiser notre audience »

Légal, Deezer participe donc au financement de la musique. « Nous reversons une partie de nos revenus publicitaires aux ayants droit, dont la Sacem. Nous reversons des droits sur 400 000 références par mois. Il n'y a aucun média,



Sébastien Soriano/Le Figaro

que ce soit en France ou ailleurs, qui reverse des royalties sur autant de références. Quand on voit que nos utilisateurs ne téléchargent plus, on se dit que c'est un petit peu dommage de cracher sur Deezer qui, aujourd'hui, est l'une des alternatives au piratage. » Avec 5 millions de visiteurs uniques, Deezer vit principalement des revenus publicitaires. « Nous sommes en train de monétiser notre audience via les encarts publicitaires. Dans les jours qui viennent, nous allons lancer des publicités audio sur le site. Le troisième point, c'est le lancement des offres payantes en mobilité », dont le prix de l'abonnement reste à déterminer. Deezer, dont Xavier Niel, fondateur de Free, est actionnaire, espère être rentable fin 2009.

E. R.

@ | Aujourd'hui,  
à 15 heures :  
Serge Eyrolles, président  
du Syndicat national  
de l'édition

SUR LEFIGARO.FR/MEDIAS

## ACTEURS

DANIEL MARHELY ET JONATHAN BENASSAYA FONDATEURS DU SITE MUSICAL DEEZER

# Leur juke-box sur Internet fait un carton

Ces jeunes créateurs ont réussi à imposer un nouveau modèle d'écoute de musique en ligne, gratuite et illimitée, mais sans téléchargement. Côté recettes, ils ne comptent que sur la pub.

**U**n accord historique. C'est ainsi que Jonathan Benassaya qualifie le contrat signé par Deezer avec la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique en août 2007, «sur un bout de table, dans un hôtel miteux». S'entendre avec la fameuse Sacem, cela revenait à obtenir un visa pour l'aventure, à basculer de la clandestinité dans la légalité. Ensuite, tout s'est enchaîné très vite. Les maisons de disques Sony BMG, puis Universal et Warner ont accepté de coopérer avec la start-up française en mettant à sa disposition leurs immenses catalogues.

**50 ans à eux deux.** Dix-huit mois plus tard, Deezer s'est imposé comme le premier site français de diffusion de musique sur Internet. Le concept ? Proposer une sorte de juke-box en ligne, avec écoute gratuite, illimitée, mais sans téléchargement. Offrant près de 3,8 millions de titres (85% du catalogue mondial), Deezer permet de concocter ses propres playlists et de les partager avec d'autres fans. Traduit en seize langues, le site donne aussi accès à une trentaine de radios thématiques. A la différence d'iTunes et de ses clones, il ne se rémunère qu'avec la pub. Un pari audacieux, qui repose sur l'audience : le site revendique 4 millions d'inscrits et 2,5 millions de visiteurs uniques par mois. «On se concentre sur la France pour démontrer la solidité de notre modèle économique», explique Jonathan Benassaya, cofondateur de Deezer avec son acolyte Daniel Marhely.

16 - Management - Janvier 2009

A eux deux, ils dépassent tout juste les 50 ans. Difficile d'imaginer des profils aussi diamétralement opposés... Jonathan, 27 ans, chemise immaculée et lunettes de bon élève, sort de l'Essec et des Arts et Métiers. Après un début dans la banque, il a créé en 2005 une société de vente d'espaces publicitaires sur jeux vidéo. Daniel, 24 ans, l'air d'en avoir cinq de moins, a quant à lui arrêté l'école à 16 ans. «Mes parents l'ont mal pris, mais je voulais déjà monter mes projets et ça m'a donné envie de m'investir encore plus pour ne pas les décevoir.» Parfait «geek», vissé à son PC, il s'est essayé au site de rencontres (Lovely.com), puis a monté Blogmusik, une plate-forme de partage musical. «Je voulais juste un petit player personnel, qui me permette d'écouter n'importe quoi n'importe où», assure-t-il, faussement innocent.

**U**n accord historique. C'est ainsi que Jonathan Benassaya qualifie le contrat signé par Deezer avec la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique en août 2007, «sur un bout de table, dans un hôtel miteux». S'entendre avec la fameuse Sacem, cela revenait à obtenir un visa pour l'aventure, à basculer de la clandestinité dans la légalité. Ensuite, tout s'est enchaîné très vite. Les maisons de disques Sony BMG, puis Universal et Warner ont accepté de coopérer avec la start-up française en mettant à sa disposition leurs immenses catalogues.

**50 ans à eux deux.** Dix-huit mois plus tard, Deezer s'est imposé comme le premier site français de diffusion de musique sur Internet. Le concept ? Proposer une sorte de juke-box en ligne, avec écoute gratuite, illimitée, mais sans téléchargement. Offrant près de 3,8 millions de titres (85% du catalogue mondial), Deezer permet de concocter ses propres playlists et de les partager avec d'autres fans. Traduit en seize langues, le site donne aussi accès à une trentaine de radios thématiques. A la différence d'iTunes et de ses clones, il ne se rémunère qu'avec la pub. Un pari audacieux, qui repose sur l'audience : le site revendique 4 millions d'inscrits et 2,5 millions de visiteurs uniques par mois. «On se concentre sur la France pour démontrer la solidité de notre modèle économique», explique Jonathan Benassaya, cofondateur de Deezer avec son acolyte Daniel Marhely.

16 - Management - Janvier 2009

commercial et offre au bidouilleur de génie de lui apporter son expérience du business. C'est la naissance de Deezer.

Retour à la case Sacem. Les deux associés y vont au bagou, expliquent que la gratuité s'est imposée chez les jeunes et que leur modèle, qui consiste à reverser une partie de leurs recettes publicitaires aux auteurs, est la solution d'avenir. Le moment est idéal ; en ce mois d'août 2007, sans consulter la Sacem, Neuf Telecom vient de lancer Neuf Music, qui propose l'écoute gratuite et illimitée du catalogue d'Universal. En signant avec les ex-pirates, les dirigeants de la Sacem ont donc la satisfaction de rendre à l'opérateur la monnaie de sa pièce. De fait, entre Deezer et Neuf Music, la guerre tourne vite à l'avantage du premier. Free l'intègre à son offre et, en quelques semaines, le trafic explose.

**La reddition d'Universal.** «C'est du foutage de gueule ! fulmine à l'époque Pascal Nègre, le PDG d'Universal Music. La pub ne peut pas tout. Est-ce que vous payez un steak chez votre boucher en portant sa photo sur votre tee-shirt ? Pourtant, quelques mois plus tard, il leur ouvre son catalogue pour 35 pays,

A eux deux, ils dépassent tout juste les 50 ans. Difficile d'imaginer des profils aussi diamétralement opposés... Jonathan, 27 ans, chemise immaculée et lunettes de bon élève, sort de l'Essec et des Arts et Métiers. Après un début dans la banque, il a créé en 2005 une société de vente d'espaces publicitaires sur jeux vidéo. Daniel, 24 ans, l'air d'en avoir cinq de moins, a quant à lui arrêté l'école à 16 ans. «Mes parents l'ont mal pris, mais je voulais déjà monter mes projets et ça m'a donné envie de m'investir encore plus pour ne pas les décevoir.» Parfait «geek», vissé à son PC, il s'est essayé au site de rencontres (Lovely.com), puis a monté Blogmusik, une plate-forme de partage musical. «Je voulais juste un petit player personnel, qui me permette d'écouter n'importe quoi n'importe où», assure-t-il, faussement innocent.

Blogmusik se fait vite connaître et, malgré une présentation austère, sa fréquentation croît. Seul hic, c'est illégal. La Sacem, qui collecte les droits des artistes, obtient sa fermeture en février 2007. Entre-temps, les deux entrepreneurs, logés dans la même pépinière d'entreprises parisiennes, ont lié connais-

ance. Jonathan a flairé le potentiel com-



Daniel Marhely (à gauche), 24 ans, le "tchew", et Jonathan Benassaya, 27 ans, le financier : ces bébés entrepreneurs se complètent parfaitement.

ser, ils ont négocié en position de faiblesse. Pour l'écoute à la demande, près de 50% de leurs recettes publicitaires partent dans les caisses des majors et de la Sacem. «C'est évidemment injuste, dénonce Jonathan Benassaya. NRJ ne reverse que 2% de ses revenus, et nous ne sommes ni plus ni moins qu'une radio, la radio du troisième millénaire.»

**Application sur iPod.** En attendant de renégocier ces accords, Deezer s'emploie à améliorer son offre. Son audience est encore mal identifiée, à la différence de celle de sites comme Facebook ou MySpace, dont les «tribus» constituent des cibles plus précises pour les annonceurs. «Il reste à développer des applications originales, pour créer des communautés de "deezers" bien visibles et durables», analyse Patrice Albertus, consultant en e-marketing.

Côté technologique, Deezer ne bénéficie pas d'une avance particulière. Alors, pour empêcher l'arrivée d'un nouvel entrant, Jonathan et Daniel veulent renforcer leur notoriété. Leur développement passe par l'international, en commençant par l'Allemagne et le Royaume-Uni, deux pays où ils enregistrent déjà plus de 200 000 connexions par jour. Ils viennent aussi de franchir une nouvelle étape, en lançant une application pour écouter leurs web-radios sur iPhone et iPod. Encore gratuite, celle-ci pourrait constituer une nouvelle source de revenus, avec des services personnalisés payants. «Nous recherchons toujours notre modèle pour le service payant», admet Jonathan Benassaya, qui espère toutefois atteindre rapidement l'équilibre. ■

Janvier 2009 - Management - 17

En signant avec la Sacem, les deux ex-pirates ont pu accéder aux catalogues des majors du disque

mercial et offre au bidouilleur de génie de lui apporter son expérience du business. C'est la naissance de Deezer.

Retour à la case Sacem. Les deux associés y vont au bagou, expliquent que la gratuité s'est imposée chez les jeunes et que leur modèle, qui consiste à reverser une partie de leurs recettes publicitaires aux auteurs, est la solution d'avenir. Le moment est idéal ; en ce mois d'août 2007, sans consulter la Sacem, Neuf Telecom vient de lancer Neuf Music, qui propose l'écoute gratuite et illimitée du catalogue d'Universal. En signant avec les ex-pirates, les dirigeants de la Sacem ont donc la satisfaction de rendre à l'opérateur la monnaie de sa pièce. De fait, entre Deezer et Neuf Music, la guerre tourne vite à l'avantage du premier. Free l'intègre à son offre et, en quelques semaines, le trafic explose.

**La reddition d'Universal.** «C'est du foutage de gueule ! fulmine à l'époque Pascal Nègre, le PDG d'Universal Music. La pub ne peut pas tout. Est-ce que vous payez un steak chez votre boucher en portant sa photo sur votre tee-shirt ? Pourtant, quelques mois plus tard, il leur ouvre son catalogue pour 35 pays,

à la suite de Sony BMG et de plusieurs labels indépendants. Seul EMI manque encore à l'appel, mais nos deux associés ont désormais un bon argument : selon une étude Isobar, 33% des utilisateurs de Deezer ont perdu l'habitude de télécharger illégalement de la musique. Mieux, ces fans achèteraient plus d'albums que la moyenne. «Les maisons de disques devraient nous remercier !» s'exclame Jonathan Benassaya. Et puis, la musique numérique est

Décembre 2008

HOMMES ET AFFAIRES | PROFIL



DANIEL MARHELY ET JONATHAN BENASSAYA

## Sur leur site, toute la musique qu'on aime est gratuite

*Les fondateurs de Deezer ont réussi leur pari fou : proposer aux internautes plus de 3,5 millions de chansons en libre accès. Une première qui a exigé de négocier serré avec les maisons de disques.*

**G**entiment flatteurs, ils disent avoir forgé leur vocation d'entrepreneurs en lisant Capital... «Tous ces types milliardaires avant la trentaine, ça nous faisait rêver!», explique **Jonathan Benassaya**. A 28 ans, cet ancien de l'Essec ne roule pas encore sur l'or. Mais, avec son compère **Daniel Marhely**, 24 ans, il compte sur Deezer pour y parvenir. En un an et demi, leur start-up est en effet devenue le premier site musical de France, dépassant MySpace et Yahoo! Music. Et elle a su séduire des actionnaires prestigieux comme **Xavier Niel** (Free) ou les frères **Rosen-**

**blum** (Pixmania). Conçu comme un jukebox géant, Deezer propose à ses 4 millions de fidèles d'écouter sur leur ordinateur des morceaux choisis parmi 3,7 millions de titres. Gratuitement, mais légalement. Le truc? Le site ne permet pas de télécharger. Impossible, donc, de stocker ses tubes préférés sur un iPod, il faut être près de son PC pour danser en rythme (rien n'interdit de créer des listes). C'est à cette condition, assortie d'une participation de 40% aux revenus publicitaires engrangés par le site – pas loin de 5 millions d'euros en 2008 – que les maisons de disques ont accepté de jouer le jeu.

Malins, les deux associés sont passés juste à temps du bon côté de la barrière. Leur premier site, BlogMusik.net, lancé en 2006, piratait si bien les artistes que la Sacem avait obtenu sa fermeture. Rebaptisé Deezer, il est réapparu quelques mois plus tard. En règle: Benassaya et Marhely avaient conclu un accord avec la Sacem, le premier du genre pour une plate-forme Internet. Séduit par le concept, **Christophe Lameignère**, P-DG de Sony BMG France, a ouvert son répertoire. Et ses rivaux ont suivi: Universal Music France, Warner Music International... Disponible depuis peu sur l'iPhone d'Apple, Deezer devrait être rentable fin 2008. «Si quelqu'un veut nous racheter, on est prêts à discuter», lancent les deux amis. Pas milliardaires, mais pressés de l'être. *Stéphane Loignon* ♦

O. BOUX POUR CAPITAL

# le nouvel Observateur

DISQUES

## Deezer : la musique, gratuite, malgré tout

Libre et légal, le site français Deezer permet d'écouter des disques sur internet sans encourir les foudres de la loi

Tous les pirates du Net ne sont pas des mauvais garçons. Certains deviennent même des chefs d'entreprise, innovateurs... et utiles pour l'industrie musicale. Ainsi, Daniel Marhely et Jonathan Benassaya, moins de 50 printemps à eux deux, lancent, en 2006, un site de « partage musical », baptisé blogmusik, sans demander la permission des maisons de disques. Rapidement, la Sacem, l'organisme qui collecte les droits musicaux au nom des artistes, obtient sa fermeture. Les deux « malfrats », échaudés, décident alors de faire les choses comme il faut et de mettre au point un modèle d'écoute musicale, qui fait désormais le bonheur de 7 millions d'internautes sur la planète, dont 5 millions en France. L'idée de Deezer est simple : permettre à chacun d'écouter tout ce qu'il veut légalement – ce qui est nouveau. Et gratuitement, bien sûr, car pour Jonathan et Daniel, la musique n'est plus un produit qui s'achète et ils sont persuadés que l'immense majorité de leur génération ne changera plus ses habitudes. Sur Deezer, l'internaute se connecte et choisit un artiste ou un album qu'il peut écouter à volonté. Il peut aussi se brancher sur une radio « intelligente », qui se programme en fonction de ses goûts. Inutile donc de télécharger une chanson ou de pirater sur un site d'échanges.



Jonathan Benassaya et Daniel Marhely

Encore leur fallait-il obtenir le feu vert des maisons de disques pour diffuser leur production. Les deux entrepreneurs parisiens n'ont reçu l'aide d'aucune banque, mais le soutien de quelques partenaires privés, qui leur ont apporté 5,5 millions d'euros. En 2007, pendant les six mois de fermeture forcée de leur site, ils démarchent toutes les majors du disque, ainsi que les petits

indépendants et les collecteurs de droits d'auteur. A chaque fois, Jonathan – l'homme d'affaires des deux, formé à l'Essec, et spécialiste de la régie publicitaire – tient un discours bien rodé : « On y allait au bagou ! On leur expliquait que 80% de leurs titres sont piratés, que la consommation musicale est désormais gratuite, et qu'en signant avec nous ils récolteraient au moins de nouvelles recettes. » Dans un premier temps, les producteurs méfiants renvoient Jonathan vers la Sacem, en lui promettant de signer uniquement si l'organisme donne son feu vert (ils n'y croyaient pas une seconde !). Mais la Sacem a déjà changé d'époque : elle a pris acte de l'effondrement du marché du disque, divisé par deux en cinq ans, même si son président Bernard Miyet déplore « la chute de valeur commerciale de la musique et veut tout faire pour faire remonter son prix ». En attendant, il prend ce qui se présente. Il signe donc au nom de tous les auteurs français. Dans la foulée, Sony, puis Universal et Warner sautent le pas. Chacun d'entre eux a droit à un pourcentage du chiffre d'affaires publicitaire réalisé par Deezer : ce n'est pas forcément lourd, mais c'est déjà mieux que sur les sites de piratage. « On reverse jusqu'à la moitié de nos revenus. C'est nettement plus que les 2,7% qu'ils touchent des radios », plaide Jonathan, qui estime que le marché mondial de la musique digitale pourra monter à 1 milliard d'euros de revenus.

Grâce à ces arguments, il a réuni un choix énorme : 3,7 millions de chansons, soit 85% du catalogue mondial. Presque tous les nouveaux albums sont à la disposition des internautes, parfois même en exclusivité. L'aide du fournisseur d'accès internet Free, qui les a mis en valeur sur son site, a fait le reste : leur succès a été très rapide. Ils ont vite rattrapé les pionniers de la musique gratuite, comme Yahoo Music et Last.fm, et même s'ils sont désormais concurrencés par un autre petit français, Jiwa, ils sont utilisés par un

internaute français sur dix. C'est une audience qui doit assurer, selon Jonathan Benassaya, l'équilibre financier, dès la fin de l'année, de cette petite entreprise d'une vingtaine de personnes et qui leur permettra ensuite un développement international. « On se concentre sur la France pour démontrer aux majors la solidité de notre modèle économique », explique le cofondateur, qui assure que la crise financière n'a pas encore refroidi la confiance de ses annonceurs publicitaires.

CLAUDE SOULA

### La loi contre les pirates

La loi Internet et création qui va tenter de juguler le piratage de la musique et des films sur internet a été votée par le Sénat. Son principe est simple : quand les ayants droit d'un titre répereront un échange illégal de fichier entre internautes, ils préviendront la Hadopi, une haute autorité indépendante. Ses agents seront chargés de trouver l'identité des contrevenants avec

l'appui des fournisseurs d'accès, de leur envoyer un mail, puis une lettre d'avertissement, avant de leur couper l'abonnement internet – sauf un accès limité à la boîte de courriel. Les députés se prononceront en janvier sur le texte, mais le gouvernement s'attend à un vote facile. ■ C. S.



J.-C. HOSCHTETTER

Septembre 2008

# Stratégies.fr

## Deezer.com se dote d'une régie publicitaire

INTERNET. Deezer.com, site français d'écoute de musique gratuit, illimité et légal annonce la création de sa régie Deezer Media. Afin de l'épauler dans son développement commercial, le site s'est associé à la régie Piximedia, créateur de solutions publicitaires interactives. Avec plus de 2,1 millions de visiteurs uniques par mois en France et plus de 3 millions de membres inscrits, Deezer.com estime avoir atteint, en un an, une taille suffisamment importante pour pouvoir mettre en place une stratégie publicitaire.



## De la musique gratuite pour le Deezer

*internet*

A chaque fois c'est la même chose. Dès qu'il s'agit de télécharger ou d'écouter son morceau préféré sur Internet, l'internaute sait qu'il participe à la guerre à laquelle se livrent les sites de musique en ligne gratuite et les majors du disque. On le sait, dans ce combat entre le concept de gratuité sur Internet et l'impératif de profit des maisons de disques, l'avantage a souvent tourné au profit de ces dernières. L'histoire de Napster, le plus célèbre site de P2P des années 90, est là pour en témoigner. Aussi, l'accord intervenu la semaine dernière entre le site Internet gratuit de musique Deezer.com (ex-Blogmusik.net) et la major Warner semble mettre un terme acceptable à ce conflit qui mine la Toile depuis plus de dix ans. Désormais, les internautes pourront écouter en toute légalité les chansons du catalogue Warner sur Deezer. Mais écouter seulement ! Pas question de télécharger quoique ce soit, les morceaux sont uniquement disponibles en « streaming ». De son côté, Warner empochera une partie des revenus générés par la publicité sur Deezer. Ce site est donc aujourd'hui plus incontournable que jamais car cet accord apparaît comme une consécration après ceux déjà conclus avec Sony-BMG, Universal et des labels indépendants. Dans l'escarcelle de Deezer ne manque plus désormais qu'un accord similaire avec EMI Music pour venir étoffer les 3,7 millions de titres déjà en rayon ! Un an seulement après sa création, Deezer peut s'enorgueillir du titre de premier site français d'écoute de musique à la demande, en accès libre et illimité. Une performance due à l'opiniâtreté de ces fondateurs, Daniel Marhely et Jonathan Benassaya, qui ont su convaincre les majors de la rentabilité de leur modèle économique tout en évitant les procès pour violation du droit d'auteur. Surtout si l'on considère qu'il existe des logiciels qui permettent de récupérer facilement la musique chargée dans le cache du navigateur web, c'est-à-dire de télécharger de la musique issue du « streaming »...

**ANGÉLIQUE GONZALEZ**



# UNE TRÈS **NET** INFLUENCE

Il est loin, le temps où «France-Soir», TF1 et «Le Monde» faisaient la pluie et le beau temps... Quelques sites ont acquis une telle importance qu'ils alimentent les médias traditionnels. Revue de détail.

PAR JULIEN PFYFFER



## **DEEZER.COM** LES MOZART DU NET

**D**epuis quelques années, les directeurs de maisons de disques s'arrachent les cheveux. Avec les échanges de fichiers illégaux en « pier to pier » (d'un utilisateur à un autre sans passer par un serveur fixe), le Net est un fléau pour l'industrie de la musique. Le problème n'est pourtant pas insolvable. En juin 2006, deux jeunes Français ont inventé un nouveau modèle. Puisqu'il est illégal de posséder physiquement un fichier musical pour lequel aucun droit n'a été payé, Jonathan Benassaya et Daniel Marhely proposent aux internautes de venir écouter les chansons tant convoitées directement sur leur site, Deezer, sans les télécharger. Les droits d'écoute sont payés aux maisons de disques grâce à de la publicité. « Nos visiteurs peuvent ainsi entendre gratuitement les chansons, raconte Daniel Marhely. Mais ils peuvent aussi créer un compte qui leur permet de faire des playlists accessibles de n'importe quel ordinateur dans le monde muni d'une connexion à Internet. » Les deux Frenchies jouent leur partition à la perfection puisque leur site, qui propose aujourd'hui plus de 2,5 millions de titres, séduit quelque 2 millions de visiteurs légaux par mois ! ■

[www.deezer.com](http://www.deezer.com)

# MIXTE

À l'instar des Drops et de Cenzured, Léo est en classe de troisième. Non à Paris, mais à Annecy. Il part en tournée exclusivement durant les vacances scolaires. Et voilà que le truc devient sérieux, qu'il faut jongler avec un statut de "grand" et **UNE ALLURE D'ENFANT**. Une petite "voix

de pyjama" que l'on neutralise avec des poussées d'intonations rauques, et surtout, grâce à Instant Messenger et Myspace. Car tout va très vite. On pense à Daniel, le petit génie de l'informatique qui a commencé à travailler sur le net à 16 ans pour se retrouver quelques années plus tard à développer Deezer.com, la plateforme d'écoute en ligne (voir p. 106-107). Daniel, 23 ans aujourd'hui, qui rêve "juste de prendre trois jours de vacances", et que l'on sent tourner comme un lion en cage dans un monde où l'on parle de prise de participation financière et de **MONTÉE EN CHARGE CAPITALISTIQUE...** La vitesse de la lumière donc.

*de sport que tu regardes passer dans la rue. Ensuite, ça se complique ; tu as le choix entre un second cycle en jeux vidéo ou une prépa 'Spécial skate'. Et puis d'un coup, tout s'accélère, tu veux entrer dans la life. Tu as 14 ans, ou plutôt 13 et demi. Tu maquilles une photocopie de ta carte d'identité – si on te pose des questions, tu dis que tu ne veux pas perdre l'original –, et tu parviens à organiser une soirée aux Planches alors que tu n'as même pas 16 ans." Ils éclatent de rire. Leur vie est faite de petits dribles sur le terrain de la puberté. Une poignée de semaines suffit pour qu'ils changent du tout au tout. "Les profs nous prennent pour des novices, s'agace Nicolas. Ils n'ont aucune idée de ce que nous sommes capables de faire."*

L'équipe de la Cenzured Corporation est réunie au complet au Fire Station Café pour nous présenter son **NOUVEAU PROJET**. C'est, Léna, 15 ans, qui a été bombardée pour l'occasion directrice de projet... *Paris vu par les jeunes, un guide de bonnes adresses parisiennes pour*

eux, les jeunes. Le C.V. de Léna ? "À 12 ans, j'achetais mon premier slim, et à 13 ans, je faisais mon premier concert. (...) Quand ils m'ont proposé de m'occuper du guide, je me suis dit : 'Mais comment je vais faire ?' Et puis, en fait, ce n'est qu'une question d'organisation..."

*Nous les plusieurs à quadriller tous les arrondissements, et on est dans le temps." Léna parle "sociostyle" et "panier moyen de l'adolescence". Elle trouve que **LES FILLES SONT PLUS INTELLIGENTES** que les garçons, mais qu'eux ont "plus d'assurance". Cela dit, créer un guide dans le monde juvénile du net, n'est-ce pas un peu guidé par Charles, (jeune) créateur du magazine de mode Spring, décalé, mais pas forcément le contraire : "Internet, ça change tout le temps, pense à la dernière fois que tu es allé au bazar." Il avait 17 ans lorsqu'il a créé Spring. C'était... c'est toujours la même histoire. Charles venait juste de **DÉCROCHER SON BAC** – en l'année. "J'ai trop de problèmes avec l'autorité, justifie-t-il.*

*Et puis, les études, à quoi ça mène sinon à des boulots pas vraiment intéressants ?" La création d'entreprise lui apparaît alors comme le meilleur moyen d'avancer dans un monde où "personne ne sait trop ce qu'il veut faire". En 2007, les moins de 25 ans étaient environ 20 000 à se lancer dans l'aventure. Pas trop compliqué, Charles ? Il nous sert alors cette réplique sublime : "Ben, comment font tous ceux qui ouvrent un kebab au coin de la rue ?" Comme si le vrai kif tenait dans ce mélange de fatalisme et de prise de risques maximale. "Nous sommes l'avenir, tant pis", dit la baseline de Spring. On peut difficilement être plus clair. **ANTOINE COUDER***

\* PRENDRE SOIN DE LA JEUNESSE ET DES GÉNÉRATIONS, PAR BERNARD STIEGLER, ÉD. FLAMMARION, FÉVRIER 2008.  
WWW.CENZURED.COM ET WWW.MYSPACE.COM/CENZURED  
WWW.MYSPACE.COM/LESDROPS  
WWW.INSTITUTIONHEUR.COM  
WWW.MYSPACE.COM/STARSOON  
WWW.SPRING-PARIS.COM



# Le **nouvel** Economiste

*"J'avais envie de retrouver ma musique partout." Le vœu formulé par Daniel Marhely est partagé par des millions d'internautes. A 23 ans, le garçon a des préoccupations de son âge : comment écouter légalement la musique qu'il aime depuis un ordinateur connecté à l'Internet ? La Toile en a rêvé, Deezer l'a donc fait. "Ce que nous proposons répond à une vraie demande", explique Jonathan Benassaya, 27 ans, PDG et cofondateur de ce juke-box en ligne avec Daniel Marhely qui s'occupe de la technique. Créé en juin 2006 sous le*

## Business-model Deezer.com

Le juke-box en ligne

nom de BlogMusik, le service gratuit et illimité d'écoute de musique en ligne attire près de 2 millions de visiteurs uniques par mois en France selon Médiamétrie-NetRatings (plus de 4 millions d'après les chiffres en interne), ce qui en fait le numéro 2 du

tre en place : "des artistes et leurs musiques dans un moteur de recherche, un clic de souris et c'est parti", résume Daniel Marhely. Des vieux classiques des Beatles ou de Bowie aux plus récents singles de Madonna ou de Tokio Hotel, Deezer permet d'accéder à

*Le service gratuit et illimité d'écoute de musique en ligne attire près de 2 millions de visiteurs uniques par mois*

marché après la chaîne musique de DailyMotion. Traduit dans une vingtaine de langues, Deezer double même son audience à l'étranger. Ce succès - le site a intégré le Red Herring 2008 récompensant les 100 start-up européennes les plus innovantes -, la jeune entreprise le doit à un principe aussi simple que difficile à met-

plus de 2,5 millions de titres. Le site propose 3 modes d'écoute : une radio sans interactivité aucune, le webcasting - l'internaute choisit un titre et peut l'écouter -, et la musique à la demande, autrement dit du téléchargement payant via iTunes ou Amazon.com. Avant d'en arriver là, les deux fondateurs de Deezer ont dû

batailler ferme pour s'accorder avec les ayants droit et les organismes collecteurs. "Convaincre les parties prenantes est un travail harassant", soupire Jonathan Benassaya. Dans l'industrie musicale, les barrières à l'innovation ne manquent pas. Deezer.com les franchit peu à peu. "Le marché de la musique est organisé en baronnies nationales. Il n'existe pas de guichet unique au niveau européen pour les droits d'auteur. Quant aux droits voisins, ceux des artistes et producteurs, ils sont parfois en gestion collective, parfois en gestion individuelle." Des accords sont toutefois conclus. Avec la Sacem sur les droits d'auteur et avec quelques-unes des plus importantes maisons de disques sur les droits voisins. Sony-BMG, les indépendants via la SPPF et surtout Universal acceptent d'ouvrir leur catalogue. "Il nous manque surtout EMI et Warner Music et quelques gros indépendants", résume Jonathan Benassaya. Revers de la médaille, ces difficultés légales peuvent s'avérer un avantage face à une possible

concurrence. Deezer a réellement légalisé l'écoute de musique sur Internet. "Cela commence à se savoir, chaque jour les internautes sont de plus en plus nombreux à venir chez nous", se félicite Daniel Marhely. Il vaut mieux. Le modèle économique du site repose sur la publicité. Donc l'audience. "Pour les publicitaires, nous commençons à exister", ajoute Jonathan Benassaya. Dans le modèle Deezer, la publicité rémunère artistes et maisons de disques. Les premiers touchent entre 6 et 8 % des revenus publicitaires générés et les seconds entre 10 et 50 %. Les 250 000 euros levés auprès de business angels ne suffiront pas pour financer une activité gourmande en capitaux. "D'ici à la fin de l'année nous devons réaliser une nouvelle levée de fonds", confie Jonathan Benassaya. Compte tenu de la croissance du site, boostée par l'arrivée d'Universal, Deezer ne devrait pas avoir trop de mal à mettre du carburant dans la fusée.

edouard.laugier@nouveleconomiste.fr

### CHIFFRES CLÉS

Chiffre d'affaires 2007 :

NC

Point mort :

NC

Visiteurs uniques/mois :

1,9 million de visiteurs uniques par mois (Médiamétrie-NetRatings)

Actionariat :

Jonathan Benassaya, Daniel Marhely - business angels

Effectif :

14 personnes

## Musique Info **Hebdo**

LE MAGAZINE DES PROFESSIONNELS DE LA MUSIQUE, DES MÉDIAS ET DU DIVERTISSEMENT

INTERNET

## Deezer signe avec Universal

**La première des majors autorise le site d'écoute de musique à utiliser son répertoire en toute légalité. Enfin !**

On ne peut pas dire que les relations entre le n°1 du disque et l'un des sites musicaux les plus populaires du moment n'ont pas été houleuses. Si Deezer peut aujourd'hui proposer en toute légalité le million de titres d'Universal inclus dans son offre d'écoute gratuite (dont ceux de Portishead, Aya, Amy Winehouse, Kanye West...), c'est au prix d'un an de tractations. La major ayant même menacé Deezer de poursuites judiciaires en septembre, s'exaspérant de le voir exploiter son catalogue sans son autorisation.

« Nous sommes fiers de pouvoir annoncer officiellement l'accord tant attendu, s'enthousiasme Jonathan Benassaya, cofondateur du site. D'autant qu'il porte sur trente-cinq territoires, ce qui est une première pour Universal en matière de deal digital. »

À titre de comparaison, celui conclu avec entre le site et Sony BMG à l'automne dernier ne concernait que la France, même s'il pourrait être étendu prochainement.

**La concurrence se profile**

Toutefois, Deezer logera Universal à la même enseigne que tout le monde en matière de rémunération, restant fidèle à son partage des revenus publicitaires. « Cet accord unique dé-

montre encore une fois qu'il existe des solutions et des démarches positives pour répondre à une nouvelle configuration de la demande, reposant sur un accès libre et légal à la musique », martèle Jonathan Benassaya.

Même la concurrence qui se profile, avec la récente apparition de sites aux modèles calqués sur celui de Deezer (Musiline, Jiwa...), ne semble pas affaiblir le principal intéressé. Au contraire. « Il faut que les principaux acteurs de la musique prennent conscience des changements radicaux qui s'opèrent, conclut J. Benassaya. Je crois que la multiplication de services musicaux innovants ne fera qu'accélérer leur prise de conscience et mettra la puce à l'oreille de nouveaux annonceurs. Cette dynamique qui se crée sera bénéfique à tous. »

R. B.



### Universal Onboard With France's Deezer

May 14, 2008 - Global | Digital and Mobile

By Aymeric Pichevin, Paris

Universal Music has signed an agreement with French ad-supported on-demand streaming service Deezer, which will provide users from 35 European and Mediterranean countries free access to almost 1 million titles.

Deezer co-founder Jonathan Benassaya told Billboard.biz the deal with Universal was based on revenue sharing with a minimum fee per stream, plus an advance paid by Deezer for an amount "in line with the market."

"Advertisement funded services for listening to music are part of those new offerings that allow more people to discover artists and their work, while also respecting the rights of artists and producers," president of Universal Music France Pascal Nègre said in a statement.

In August 2007, Universal Music France protested in a press release against Deezer using their catalog without their agreement. Named Blogmusik until last August, the service had actually closed in March 2007 after an action taken by French authors and publishers society Sacem and by independent record labels collecting society SPPF. The service vowed to go legal and relaunched in April 2007, but has since kept offering a comprehensive catalog, including the four majors. To date, Deezer notably signed agreements for the French territory with Sony BMG, Because Music and digital aggregator Believe. Benassaya says an agreement with Warner is close.

Deezer service is translated in over a dozen languages and claims 5.5 unique visitors per month overall, 65% coming from France. While acknowledging the ad-supported model on on-demand streaming services is a tough one, Benassaya notes most of Deezer's users progressively listen to Deezer webradios and semi-interactive radio, which are more profitable: "On demand streaming is pretty comfortable," he says. "But after a while, our users don't know what to listen to anymore. They need to be guided."

Based in Paris, Deezer counts 15 employees to date.



## Les start-up françaises brillent

Dans le dernier top 100 européen du magazine Red Herring (\*) – référence sur les technologies, basé en Californie – les start-up françaises rayonnent.

Dix d'entre elles y sont honorées en 2008 : Deezer.com (musique en ligne), Imagiin.com (publicité), Mobilegov.com (sécurité), Navx.com (géo localisation), SecurActive.net (sécurité), Wixi.com (e-communauté) et Zoomorama (outil multimédia en ligne). Trois projets concernent la mobilité informatique :

Goojet.com (déjà élue meilleure start-up de l'année, sur le dernier salon LeWeb3), Kameleon-media.com et Streamezzo.com. Mieux : selon le site ITRmanager.com, les finalistes français étaient au nombre de 20 sur la ligne de départ ! ■ L. D.

> Le classement complet : [www.redherring.com/Home/24140](http://www.redherring.com/Home/24140)

(\*) Parmi des centaines de sociétés auscultées, la rédaction du magazine retient celles au potentiel de croissance le plus élevé.

## Deezer, champion français de la musique gratuite

Gilles Musi - 02/05/2008 18:41 - L'Expansion.com



Deezer propose 1,5 million de chansons en streaming.

**Deezer attire déjà 6 millions de visiteurs par mois avec de la musique gratuite financée par la publicité. Un nouveau modèle appuyé par la Sacem et certaines maisons de disques. Prochaine étape : une déclinaison en version mobile.**

La musique en ligne gratuite à la demande, en toute légalité, c'est l'objectif de [Deezer](#). Cette jeune pousse fait partie des premières Web radios du paysage audiovisuel français. En 2006, une première version, baptisée Blogmusik, s'attire les foudres de la Sacem. Elle disparaît en février 2007. Les deux fondateurs, Jonathan Benassaya et Daniel Marhely, font alors le pari de la légalité. Il parviennent à conclure un accord avec leur ennemi d'hier, la Sacem, devenant le premier site

français de musique gratuite à trouver un arrangement avec une société de gestion des droits d'auteurs.

Reste à obtenir le feu vert des maisons de disques. Quelques unes ont déjà accepté de lui ouvrir leur catalogue, comme Sony-BMG. Mais d'autres résistent encore. Quoi qu'il en soit, à l'été 2007, Deezer ouvre les portes d'un énorme juke-box de quelque 1,5 million de titres. L'écoute, entièrement gratuite, est financée par la publicité. Un accord de promotion avec Free parachève le dispositif de lancement.

La formule séduit indéniablement. Le site, disponible dans plus d'une quinzaine de langues, revendique déjà 2 millions de membres inscrits, et 6 millions de visiteurs uniques chaque mois dans le monde, dont à peu près la moitié pour la France. Ici, pas de téléchargement. La musique s'écoute exclusivement en streaming.

Trois modes d'écoute sont proposés.

Le premier s'appuie soit sur une recherche alphabétique du titre ou de l'artiste souhaité, soit en parcourant le catalogue. Le second fonctionne à partir d'une sélection de thèmes musicaux : chanson française, électro/techno, jazz, rock, soul/funk,...

Enfin le troisième, baptisé Smartradio, propose une déambulation sonore intelligente à travers l'ensemble du catalogue du site. L'utilisateur se choisit un premier titre, puis la machine prend le relais. La programmation est alors confiée à des algorithmes. Ceux-ci réagissent en fonction des titres écartés à l'écoute par l'auditeur: la sélection proposée s'affine au fur et à mesure.

Pour Jonathan Benassaya, cette intelligence artificielle va encore se perfectionner : « Nous faisons évoluer notre plate-forme en permanence. Des développements sont en cours, pour que la machine puisse également se fonder sur les goûts personnels de l'utilisateur ». Son profil, les commentaires qu'il laisse sur le site, ses échanges avec d'autres « Deezer-nutes », ses playlists, tout peut être exploité pour permettre à la radio de lui offrir une programmation encore plus pertinente.

Outre des informations sur un artiste écouté, sa discographie, et une sélection d'artistes similaires, l'utilisateur peut également commenter les choix proposés, et monter des playlists à partir de la programmation radio ou en y ajoutant des titres tirés de sa bibliothèque. Enfin, une couche communautaire offre aux utilisateurs la possibilité de dialoguer avec d'autres fans, de les inviter en tant qu'amis ou de partager leurs playlists avec eux.

Parallèlement à ces développements Web, Deezer entend se déployer vers d'autres modes de diffusion, mobiles notamment. Mais contrairement à la configuration PC, le modèle économique reposerait alors sur des formules abonnements ou forfaits de téléchargements. « La publicité est pour l'instant inadaptée à l'environnement mobile », justifie Jonathan Benassaya, « S'agissant de la musique, l'expérience utilisateur y est également beaucoup trop laborieuse. Il existe d'autres façons d'envisager cette éventualité, et pas nécessairement avec les opérateurs télécoms. En ce qui nous concerne, notre challenge, c'est de pouvoir répliquer notre plate-forme sur un équipement portable (téléphone mobile, baladeur MP3 communicant, iPod, ...) ».

Le patron de Deezer estime qu'il est tout à fait possible de proposer aux consommateurs sur ce segment de marché des offres payantes sous forme d'abonnements ou de forfaits, dès lors que la qualité de l'interface, la rapidité d'accès, et l'originalité des services sont au rendez-vous. Le lancement des services nomades de la radio Deezer est programmé « à plus ou moins brève échéance », avance-t-il sans plus de précision.

### Fiche d'identité : Deezer

**Domaine d'activité** : Juke-box d'écoute de musique gratuite  
**Année de création** : 2007  
**Effectifs** : 15  
**Dirigeant** : Jonathan Benassaya  
**Fondateurs** : Jonathan Benassaya et Daniel Marhely  
**Capital** : 38.000€  
**Levée(s) de fonds** : En préparation. Prévus cette année  
**Actionnaire(s)** : Fondateurs et Business Angels  
**Chiffre d'affaires 2007** : ns.  
**Concurrents** : Lastfm (RU), Jiwa (Fr), Finetune (US), Pandora (US), Musicoverly (Fr)

## LES Clés de l'actualité



**décodage**  
musique

### Deezer : une disco de poche

**Un site Internet** offrant gratuitement 1,5 million de chansons en écoute illimitée, et ce en toute légalité ! Ce site se nomme Deezer. Il annonce une révolution dans le monde de la musique. Sur Deezer, l'internaute cherche un titre ou un album, puis l'écoute. Impossible de transférer la musique sur son baladeur... pour cela, le site renvoie à des sites d'achat. Les outils sont nombreux : on compose sa playlist, on peut écouter des radios "intelligentes", qui s'adaptent à ses goûts musicaux. "Vous entrez dans une communauté", annonce son créateur, Jonathan Benassaya. Vous pouvez en effet partager vos playlists avec vos amis et discuter avec les autres fans de votre chanteur favori. La révolution Deezer repose sur deux nouveautés : des accords ont été signés avec les producteurs et la Sacem, qui représente les auteurs. Chaque écoute est comptabilisée et une rémunération est versée aux artistes. Le site lui se finance grâce à la publicité. Vous pouvez écouter vos playlists partout dans le monde. Et, avec Internet sur les téléphones portables, écouter Deezer dans la rue sera bientôt possible. Avoir une discothèque illimitée dans son ordinateur, puis dans la poche : telle est la tendance annoncée par Deezer.

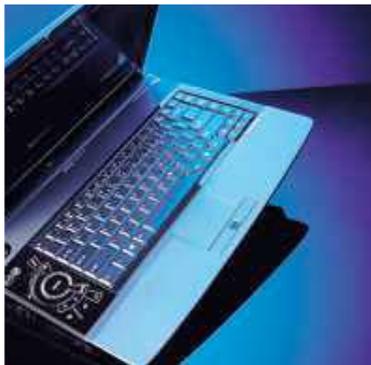
D. de P.

## L'EST RÉPUBLICAIN

### Juke-box en ligne Le site Deezer propose plus d'un million et demi de titres en écoute libre et illimitée.

Simple, efficace et une bonne qualité d'écoute en streaming : c'est ainsi que l'on peut résumer Deezer.com. Ce site internet est la première plateforme d'écoute libre et gratuite de musique. Disponible dans une quinzaine de langues, il consomme peu de ressources et permet d'utiliser normalement son ordinateur. Si on connaissait déjà musicoverly.com ou radioblog la découverte de Deezer signifie son adoption. Le site, qui a signé un accord avec Sony BMG, regroupe plus d'un million et demi de titres en tout genre. Aussi bien des chansons sorties ces dernières semaines que des tubes français des années 80. Du dernier Sebastien Tellier à Calvin Harris en passant par les compilations d'un label indépendant électro parisien (Kitsuné Maison). On y fait de belles trouvailles et on se crée rapidement un compte afin de concocter ses propres playlist que l'on peut ensuite exposer librement sur son blog. Libre (connexion illimitée et gratuite), Deezer permet de sonder les tendances dans le monde. Des tops sont créés avec les chansons les plus écoutées par pays. Par ailleurs, un accord signé avec la Sacem et les producteurs des artistes permet de rémunérer les auteurs avec les recettes publicitaires, ce qui confère une légalité légitime au site. Nouveau concurrent De plus, les fichiers disponibles sont d'une qualité sonore plus que correcte. Les enchaînements entre les titres se font en douceur. Sans interrompre la lecture en cours, il est possible de lancer une autre recherche, de consulter la fiche de l'artiste et d'acheter le disque via Amazon ou iTunes. Si Deezer a le vent en poupe, la concurrence n'a pas dit son dernier mot. Il y a quinze jours est apparu un nouveau juke-box en ligne français, Jiwa, qui propose sur le même modèle l'écoute gratuite et légale, sans possibilité de téléchargement, de milliers de dizaines de milliers de titres du catalogue de Universal Music. Et comme Deezer, Jiwa reversera une partie de ces revenus publicitaires aux artistes et auteurs compositeurs. Ianis MISCHI [www.deezer.com](http://www.deezer.com) et [www.jiwa.fm](http://www.jiwa.fm)

# LaTribune.fr



Moins d'un an après avoir lancé son design Gemstone, Acer récidive avec deux nouvelles gammes de portables dont les maîtres mots restent la facilité d'emploi, la fiabilité et l'innovation, mais aussi l'esthétique autour du bleu, à la fois couleur et lumière. La gamme Aspire 8920 dispose d'un écran de 18,4 pouces (46,7 cm) full HD de résolution native 16:9 et d'un lecteur Blu-ray. Une interface tactile sur le clavier permet de gérer le multimédia. Les modèles les plus hauts de gamme intègrent un téléphone VoIP Bluetooth à utiliser seul ou avec la caméra pour la visioconférence.  
**Prix : de 1.299 à 1.899 euros.**

## ordinateur pour les 5 à 99 ans !

Internet, envoyer et recevoir des courriers réer son album photo, jouer, écouter de la nouvel ordinateur e-sidor (prononcez : easy door ...) met toutes ces à la portée de tous, de 5 à 99 ans ! Son e remplace le clavier traditionnel, mal aisé i ceux qui ne savent pas s'en servir, par . Les applications sont représentées par s courriels peuvent être lus par une voix ncé à l'occasion du Salon des seniors la re, e-sidor a été développé par Emmanuel bjectif était de « créer un ordinateur d'une lisation extrême mais complet ». Gageons é rencontrera son public !  
**Pricé à : 1.749 euros.**



## JSB peut être



entre mode et rtout, le fabricant américain veut emmes et l'informatique. Pour ie clé USB baptisée la Lady : dessin évoque sans ambiguïté 'ette clé, d'une capacité de 2 ou ie de la même garantie de deux es clés USB de PNY. En 4 Go, 1r jusqu'à 2.160 photos, 24 heures heures de musique, de quoi

**ros (2 Go), 21,90 euros (4 Go).**



## MPX donne du son à l'iPod et aux autres

La société britannique Voix a voulu se distinguer. Elle a remplacé le traditionnel dock pour iPod par des enceintes à l'aspect tout à fait original. Hautes de plus d'un mètre, les enceintes du système audio MPX en aluminium noir abritent chacune un caisson de basse de 25 W, 4 haut-parleurs de 12 W et un

haut-parleur pour les aigus. Le baladeur se place sur le haut de l'une des enceintes, emplacement d'où il se recharge automatiquement. Le MPX dispose d'un connecteur jack, il peut ainsi se brancher sur tout lecteur MP3, CD ou DVD, mais aussi ordinateur portable, TV, console...  
**Prix public conseillé : 299 euros.**

## Sony Ericsson R300, le mobile prend des allures de radio

Son habit de cuivre patiné lui donne un look un peu différent. Mais c'est surtout son haut-parleur à l'arrière qui trahit son penchant : le R300 de Sony Ericsson est un téléphone mobile conçu comme une radio. Côté pile : un téléphone GPRS avec appareil photo, agenda, chronomètre, etc. Côté face : une radio AM/FM avec fonctions RDS, enregistrement, radio-réveil et des touches radio dédiées. Le haut-parleur mono dispose de la fonctionnalité de son 3D, qui donne une qualité d'écoute assez remarquable.  
**Disponible au 2<sup>e</sup> trimestre 2008.**



# Quand la musique est bonne !

**NOUVEAUTÉS**  
 Écouter gratuitement ses musiques préférées sur Internet, c'est possible grâce à Deezer ou à Jiwa, des sites de « streaming » musical en règle avec la loi.

Une enquête du paneliste GFK démontre que le téléchargement illégal de musique et de vidéo est en baisse en France. Les chiffres sont parlants : 2,3 millions de foyers y auraient eu recours en 2007 alors qu'en 2006 ils étaient 4,34 millions. Plusieurs explications à ce phénomène. Certains « gros » téléchargeurs ont été condamnés et la peur du gendarme est plus présente. Mais une évolution de la technologie modifie aussi les comportements. On peut maintenant consommer de la musique à volonté et en toute légalité sur Internet grâce au streaming. Alors pourquoi télécharger illégalement ce qu'il est possible d'avoir légalement ?

Cette petite révolution a commencé avec un site : Deezer (1). Il s'agit d'une sorte de juke-box créé par deux jeunes entrepreneurs : Daniel Marhely (23 ans, autodidacte) et Jonathan Benassaya (27 ans, diplômé Ensam et Essec). Sur leur site, ils ont mis 1.500.000 titres, dans lesquels les internautes peuvent piocher tant qu'ils veulent. On peut y écouter toutes sortes de musique, du jazz au classique en passant par le rock et la variété. Il est même possible de créer des « playlists » (listes de lecture), de se prendre pour un « DJ » ou encore d'écouter des albums complets ou des radios réalisées par le site (jazz, classique, rock, pop, etc.) !

Mais, attention, il n'est pas question de télécharger ces morceaux, on peut juste les écouter. Ils sont uniquement disponibles en streaming (lecture en continu). L'idée est simple : ils se financent grâce à la vente d'espaces publicitaires et la manne financière générée leur permet de payer les droits de diffusion des musiques et même d'en tirer des bénéfices. Cela fonctionne très bien, la Sacem a signé un ac-

cord avec Deezer en août dernier. En septembre, c'est Sony BMG qui a conclu, lui aussi, un accord, suivi de nombreux labels indépendants. Aujourd'hui, le site revendique 1,7 million d'utilisateurs et il est l'un des phénomènes émergents de l'Internet. Pratique et simple d'utilisation, il est parfait pour écouter de la musique en travaillant sur son ordinateur ou chez soi. Mais Deezer n'a pas réussi à signer avec Universal, l'autre grande major du secteur.

### UNE VOIE À EXPLORER

C'est alors que Jiwa (2) est arrivé (le 13 mars 2008), un site similaire dans son fonctionnement et qui, lui, a signé avec Universal Music et pas avec Sony BMG (de mauvaises langues disent que Pascal Negre s'est offert un site). Jiwa a été fondé par Thierry Rueda (producteur, fondateur des labels Omnisonus Apricot et Inca) et Jean-Marc Plueger (fondateur de la webagency CSTech). Il propose à l'écoute 400.000 titres et revendique 30.000 utilisateurs depuis mi-mars. Bien évidemment, Jiwa mène des négociations avec les autres majors (Warner, EMI, etc.) tout comme Deezer.

À l'heure où le marché du disque se porte mal (- 17 % de ventes sur le marché français en 2007 et - 50 % sur cinq ans), des sites comme Deezer et Jiwa sont l'une des voies à explorer pour cette industrie. Les grandes maisons de disques l'ont d'ailleurs bien compris, et suivent cela de très près. Des concurrents français comme Airtist ou Musiline (créés par Orange et Lagardère Active) ou américains comme Spiralfrog et Iameem apparaissent. Par ailleurs, on murmure que Deezer intéresse beaucoup les opérateurs de téléphonie mobile, qui voient là une occasion de faire écouter de la musique en situation de mobilité, via leurs réseaux et moyennant finance.

JEFF QUENEAU

(1) <http://www.deezer.com>  
 (2) <http://www.jiwamusic.com/fr>

### DEMAIN : « Week-end »

Retrouvez nos rubriques « Vos Finances » et « Culture ».

Obstyles.com

le portail des tendances du nouvelobs.com

## LE TOP 30

- 01 Le look de Carla chez la reine
- 02 Kate Moss
- 03 Ovni Chanel
- 04 Les city Guides
- 05 Ateliers cosmétiques
- 06 Mai 68
- 07 Les macarons
- 08 L'archi invité de la mode
- 09 Patti Smith
- 10 Les casques
- 11 Gonzales, roi du buzz
- 12 Le net gratuit
- 13 Les papy-rockeurs
- 14 Tribus people
- 15 Les casuels gamers
- 16 Le goût de l'art
- 17 La Finlande
- 18 Fonteverde
- 19 Wes Anderson
- 20 Californication
- 21 La saga Kartel
- 22 Des insectes dans nos assiettes
- 23 Déco bio
- 24 Livre numérique
- 25 Les hôtels design
- 26 Les VHS de Gondry
- 27 Miscellanées culinaires
- 28 Coco Rosie
- 29 Cuisine moléculaire
- 30 Le vinyl



## La fin du peer to peer?

publié le 03/04/2008

La Toile est devenue une caisse de résonance de toutes les musiques du monde et de tous les grands artistes. Maintenant les Internautes les écoutent sans les pirater. Il y a du progrès!

Les sites de partage illégaux de vidéo comme [www.r4v3n.com](http://www.r4v3n.com) et de musique en peer to peer comme [www.radioblogclub.fr](http://www.radioblogclub.fr) ferment un à un depuis janvier dernier. Et

pourtant la musique gratuite s'empare du Net. La toile est un immense juke box où l'internaute pioche légalement dans des millions de titres diffusés en streaming comme sur [www.deezer.com](http://www.deezer.com).

Deezer est l'un des premiers sites à avoir proposé ce type d'écoute légale, en août dernier, le buzz a été intense, l'insolent se mettait à jouer dans la cour des grands. Dès septembre il enregistrait 300 000 membres. Depuis, Deezer a signé avec l'un des plus importants labels: Sony BMG mais aussi avec Because, producteur de Justice ou encore avec Beleave, label de Charlotte Gainsbourg, entre autres.

Aujourd'hui avec 2 millions de membres, cette plateforme musicale est l'un des plus en vogue en Europe et pas seulement par effet de mode. La raison de son succès tient à son dynamisme et à la variété des artistes qu'il diffuse tout comme à la pluralité de ses radios thématiques.

Le thème «Disco» connaît un franc succès, tout comme celui de «La scène française», des «Concerts live», du «Hip-hop» et bien sûr du «rock».

Les musinautes de Deezer s'organisant naturellement en communauté, le site a créé une rubrique sur le modèle des réseaux sociaux à la Facebook où ils s'échangent leurs playlists, se présentent leurs amis et suivent les parcours de chacun, bref, socialisent.

A la suite de Deezer, citons d'autres adresses musicales tout aussi folichonnes comme [www.lastfm.com](http://www.lastfm.com) ou [www.seeqpod.com](http://www.seeqpod.com) et [www.musicoverly.com](http://www.musicoverly.com) entre autres et en France.

Nous, nous avons repéré [www.qtrax.com](http://www.qtrax.com), un site américain, le premier en peer to peer légal, gratuit et mondial, avec la possibilité d'écouter plus de 25 millions de titres musicaux en streaming mais aussi en téléchargement. C'est une première.

[suivant \(2/2\) >](#)

[Soyez le premier à réagir](#)

[Envoyer à un ami](#)

[Imprimer](#)

### LIENS PUBLICITAIRES

► **Goûter au lèche-vitrines virtuel**

Découvrez Le Centre Du Monde, centre commercial en 3D. Flânez dans une galerie m...

[www.lecentredumonde.com](http://www.lecentredumonde.com)

► **Diététicien sur PagesJaunes**

Pagesjaunes.fr : trouvez les diététiciens....

[www.pagesjaunes.fr](http://www.pagesjaunes.fr)

► **Une gamme de vitamines**

vitamines au juste prix....

[www.parafemina.com](http://www.parafemina.com)



# Élection de l'Homme Marketing de l'Année 2008

## Jonathan Benassaya, la musique dans la peau (Cofondateur de Deezer)

Sur le marché de la musique, 2007 aura été l'année du streaming. Sur le plan marketing, elle aura été celle du communautaire. "Chapeau!" donc pour Deezer, site de téléchargement légal et gratuit de musique en ligne, qui a su habilement mixer ces deux tendances... Les débuts ont certes été chaotiques, mais le concept, porteur, a finalement su trouver son public et son modèle économique. Car le portail, qui réunit aujourd'hui 3,6 millions de visiteurs uniques et

1,6 million de membres, a d'abord fonctionné dans l'illégalité sous le nom de Blogmusik.

Fermé sous la pression de la Sacem en janvier 2007, il renaît de ses cendres quelques mois plus tard grâce à la signature de partenariats avec une partie de l'industrie musicale (de nombreux labels indépendants et une grande partie des majors) et un financement par la publicité. 2008 devrait être l'année du développement pour Deezer. Un développement géographique avec l'ouverture de sites en Allemagne, au Royaume-Uni et même aux États-Unis. Une évolu-

tion également marketing, puisque de nouvelles offres, conçues par une équipe marketing vont voir le jour: forfaits de téléchargement, découverte de nouveaux talents, événements musicaux avec les labels ou encore partenariats avec des fabricants de mobiles ou de lecteurs audio... Avec toujours un même mot d'ordre: "écouter le consommateur".

B.H.



### Parcours

● Le CEO et cofondateur de Deezer est un jeune entrepreneur de 27 ans. Diplômé de l'Ensam (École supérieure d'Arts et Métiers) et de l'Essec, Jonathan Benassaya commence sa carrière dans la banque d'affaires. Finalement peu à l'aise dans l'univers des fusions acquisitions, il fonde, en 2005, Connect'in Advertising (devenu Magic-party en 2006), une société de vente d'espaces publicitaires sur jeux vidéo revendue un an plus tard à son partenaire chinois. Avec Daniel Marhely (Lovelee.com), il développe alors le site d'écoute de musique en ligne Blogmusik, qui devient, en août 2007, Deezer.com.



### Deezer de zik

Tous ceux qui écoutent de la musique en ligne connaissent ce site dans la lignée de Radioblogclub.com, indisponible pour l'instant

A.N.



**A** l'origine de **Deezer** il y a deux parcours de météores aux antipodes : Daniel Marhely, 23 ans, autodidacte, et Jonathan Benasaya, 27 ans, diplômé Ensam et Essec, ancien banquier. Deux créateurs qui, malgré leur jeune âge, ont déjà roulé leur bosse. En 2005, Jonathan, lassé des fusions-acquisitions, crée une société de vente d'espaces publicitaires sur jeux vidéo via internet, qu'il revend un an plus tard à des Chinois. Daniel démarre lui en 2004 avec lovely.com, un site de rencontres, puis blogmusik.net, « un moteur de recherche de musique sur le web ». Le site cartonne en toute illégalité. En janvier 2007, la Sacem se fâche, le site est fermé. Entre-temps, les deux entrepreneurs ont lié connaissance, étant dans le même incubateur parisien. « Nous voulions créer le premier juke-

box de musique à la demande sur le web, gratuit et légal pour proposer aux majors du disque un nouveau relais de croissance face au piratage », explique Daniel. La formule ? Les internautes mettent en ligne leur musique, écoutable librement et à volonté, et Deezer paie les droits d'auteur et les droits voisins (interprètes, producteurs, maisons de disques), en mesurant l'audience de chaque morceau sur le site. Un modèle financé uniquement par la pub. « Comme la radio ! » En août 2007, un premier accord est signé avec la Sacem et le site est lancé. « Depuis, nous avançons pas à pas », note Jonathan. Accord mondial avec Sony BMG en septembre, avec des indépendants en France, en Europe et aux Etats-Unis, négociations en cours avec d'autres majors qui fourniront directement les fichiers numériques de leurs catalogues pour la mise en ligne. Deezer cible le marché américain au

second semestre 2008, après des lancements en Allemagne et au Royaume-Uni. En France, le site totalise déjà un million d'utilisateurs réguliers. Il emploie sept personnes et vise « 5 millions d'euros » de chiffre d'affaires l'an prochain. La société, qui a réuni 250 000 euros au démarrage auprès de business angels, prépare une deuxième levée de fonds. « Nous voulons développer un portail d'actualité musicale avec de la vidéo », confient les jeunes créateurs, qui reconnaissent avoir déjà été approchés par des groupes de médias intéressés au rachat. « Mais nous voulons mener à bien notre projet. Pour l'instant, nous n'en avons réalisé qu'à peine 10 % . »

■ Philippe Flamand [pflamand@lentreprise.com](mailto:pflamand@lentreprise.com)

# Musique Info Hebdo

LE MARCHÉ DES PROFESSIONNELS DE LA MUSIQUE, DES MÉDIAS ET DU DIVERTISSEMENT

2008

mih awards < mih awards > mih awards

DISTINCTIONS

## Nos dix personnalités de l'année

Ils sont français et ont marqué l'année écoulée, d'une façon ou d'une autre, chacun dans son domaine. Nous avons décidé de les mettre à l'honneur, sous forme de *MiH Awards* humoristiques.

Le plus  
« 2.0 »



### Jonathan Benassaya, cofondateur de Deezer.com

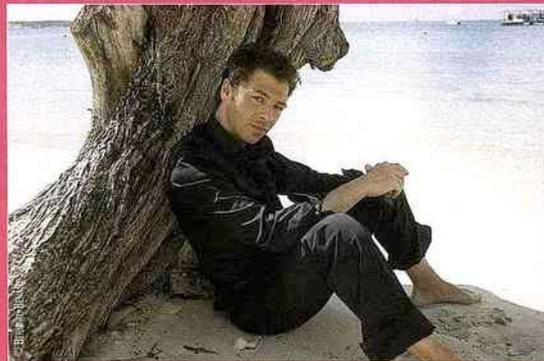
C'est l'histoire d'un site d'écoute de musique à la demande, blogmusik.net, qui naît en 2005 mais doit rapidement faire face à la fronde des ayants droit, puisque les titres sont exploités sans autorisation préalable. Contraint à fermer en février dernier, il renaît de ses cendres en août sous le nom de deezer.com, après avoir signé en bonne et due forme avec la Sacem, la SPPF et Sony BMG. Qui seront désormais rémunérés sur la base des revenus publicitaires. « Gratuit + publicité », un modèle qui, pour le cofondateur de Deezer Jonathan Benassaya, « offre une solution concrète pour lutter contre le piratage ». Cet entrepreneur de seulement 27 ans, ancien de l'Essec, vient du « gaming ». Il est en effet le cofondateur de Connect'In Advertising (devenue Magicparty en 2006), une régie spécialisée dans la vente d'espaces publicitaires dans les jeux vidéo, hébergée par l'incubateur de la Ville de Paris, Paris Innovation. C'est à sa création que Jonathan Benassaya rencontre Daniel Marhely, passionné d'Internet, créateur du site de rencontres lovelee.com et initiateur de blogmusik.net...

Fédérant aujourd'hui 1,2 million d'abonnés, Deezer est en passe de finaliser de nouveaux deals et de lancer sa V.2.

Les plus  
gros  
Christophe

### Maé et Willem

L'un a su casser l'image du gagnant de télé-crochet, l'autre celle de l'artiste issu d'une comédie musicale à tous les deux. Christophe Willem, lauréat de *Nouvelle Star*, s'est entouré d'une équipe artistique atypique de variété grand public (Bertrand Burgalat, Valérie Lemerrier, la chanteuse d'AS Dragon, le chanteur de *Quant à Christophe Maé*, vedette du *Roi Soleil*, il a imposé son style à tendance folk-reggae se démarquant phonique généralement pratiquée par ses confrères. L'un comme l'autre figurent parmi les plus éclatants succès de l'année, avec 600 000 exemplaires écoulés d'*Inventaire* (Columbia/Sony BMG) et 1 million de *Mon Paradis* (Warner), qui font de Christophe Maé le plus gros vendeur d'albums français de 2007.

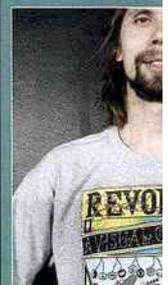
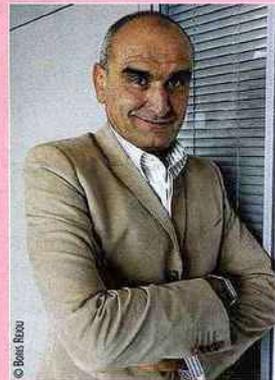


Le plus  
gourmand

### Pascal Nègre, p-dg d'Universal Music France

Autant le dire tout de suite, Pascal Nègre pourrait figurer à notre palmarès une année sur deux. À 46 ans, le patron d'Universal Music France continue de surprendre par ses prises de position, initiatives et résultats. Un deal exclusif avec Neuf Telecom et un autre avec SFR ouvrant la voie à de nouvelles offres de musique illimitée, un nouvel indépendant, et pas des moindres (Atmosphériques), dans son escarcelle, mais aussi des développements maison arrivés très vite à maturité (Amy Winehouse, Mika, Tokio Hotel, Renan Luce, Vitaa...)... 2007 restera une année flamboyante pour la major française qui s'arroge au passage une part de marché, jamais atteinte, de 40 % !

Pascal Nègre est-il le meilleur manager français ? « Ses qualités premières sont l'intuition, la rapidité d'analyse et sa vision. Ce qui ne veut pas dire qu'il a toujours raison », confie Olivier Caillart, dg de Barclay et l'un des plus anciens lieutenants du grand patron. Une autre de ses grandes forces est de savoir écouter, même sans en avoir l'air. À l'inverse, son principal défaut pourrait être la mauvaise foi qu'il manie à la perfection lorsque cela lui est nécessaire. Enfin, d'un point de vue plus personnel, je soulignerais sa fidélité et son humanité. »



### Pedro Wint fondateur de Records

Difficile d'échapper à la marée Justice, dont s'est retrouvé partout playlist, tandis que Givier de Rosnay (mes investissements festivaux) ce succès, Pedro Wint Busy P quand il est au ches de skate en rav

# ELLE

vie **privée** technologies



**MUSIQUE : JE TÉLÉCHARGE,  
C'EST GRATUIT... ET LEGAL !**

**Vos chansons préférées en accès libre et illimité, c'est désormais possible grâce à votre forfait Internet/TV/téléphone. Réponses à toutes les questions que vous vous posez.**

**Quelle est la nouveauté de la rentrée en matière de téléchargement de musique ?** Depuis la fin de l'été, pour la première fois, il est possible de télécharger de la musique de façon illimitée sur son ordinateur via un abonnement Internet, sans déboursier plus que son forfait habituel. Il s'agit d'une offre de Neuf Cegetel, appelée Neuf Music Initial. L'abonnement triple play Internet-téléphone-télévision à 29,90 € par mois permet un téléchargement illimité parmi 150 000 titres et 3 000 clips du catalogue Universal... mais dans un seul des neuf genres musicaux proposés : pop, rock, disco, rap, etc. Une seconde offre, Neuf Music Optimal, propose, pour 4,99 € de plus, l'accès aux neuf thèmes.

**Quelles sont les limites de ce téléchargement ?** Les chansons disposent d'une protection antipiratage appelée DMR. Cela implique que vous réactualisez vos titres par un clic tous les mois, faute de quoi vous ne pouvez plus les lire.

**ET ON ÉCOUTE AUSSI SANS PAYER**

Jusqu'ici, les sites de vente en ligne n'offraient que des extraits de chansons. Frustrant... Maintenant, des webradios et certains sites proposent d'écouter des titres in extenso ! Par exemple, sur l'excellent [www.deezer.com](http://www.deezer.com), tapez le nom du groupe dans le moteur de recherche, et les titres à disposition s'afficheront. Même chose sur [www.hypem.com](http://www.hypem.com), qui recueille les chansons postées sur les blogs.

Si vous vous désabonnez de Neuf Cegetel, vous perdez toutes les chansons téléchargées ! **Le téléchargement de musique illimité va-t-il se généraliser ?** Oui, dans une démarche similaire d'opérateur intégré, c'est-à-dire qui cumule l'Internet, le téléphone, la télé et la musique ! Alice proposera une offre d'ici peu. Au premier semestre 2008, ce sera au tour d'Orange de présenter un abonnement. Ses spécificités : enrichir le catalogue d'autres majors qu'Universal. Et proposer également des formules de téléchargement sur les mobiles.

**Si non, où télécharger de la musique gratuitement et légalement ?** Certains sites vous permettent, avec le consentement des artistes, de télécharger des chansons sans payer. Mais il ne s'agit pas des chanteurs de majors ! Sur [www.jamendo.com](http://www.jamendo.com), 5 000 albums de formations indépendantes sont proposés. Même principe chez [www.dogmazic.com](http://www.dogmazic.com), le site aux 1 600 artistes, ou sur [keopz.com](http://keopz.com).

**Est-il possible de télécharger gratuitement des artistes de grosses maisons de disques ?** Illégalement, oui. Mais les amendes deviennent abominablement élevées et plutôt dissuasives. Un tout nouveau site

risque de changer la donne lorsqu'il arrivera en France. Il s'agit de [www.spiralfrog.com](http://www.spiralfrog.com). Vous pourrez télécharger légalement et gratuitement parmi un pool de 800 000 chansons et de 1 000 clips, qui seront financés par de la pub affichée sur les pages. Les chansons seront, bien entendu, protégées : pas question de les distribuer à vos petits amis.

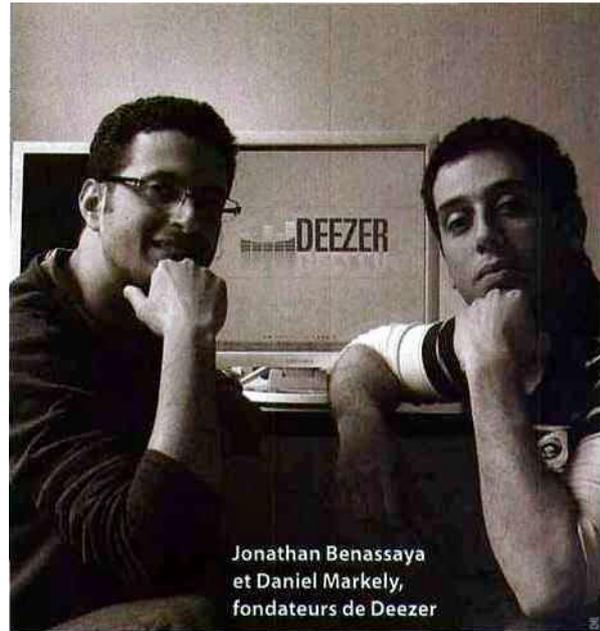
**Existe-t-il toujours des problèmes de format ?** Oui, car la protection antipiratage, très répandue sur les chansons des majors vendues sur Internet, vous empêche parfois de lire des fichiers ou de les transférer d'un ordinateur à un lecteur Mp3. De quoi rendre fou. Aujourd'hui, les opérateurs et les maisons de disques tentent de s'entendre pour éviter ces problèmes de compatibilité. Mais on n'en est qu'au début. Par exemple, il deviendra possible de transférer d'un PC à un téléphone des chansons achetées sur Orange Music... chose que l'on fait depuis longtemps avec les fichiers téléchargés illégalement !

KATIA PECNIK

**DE LA MUSIQUE SUR MON TÉLÉPHONE ?**  
LES OPÉRATEURS VOUS PROPOSENT L'ACHAT D'UN SINGLE :  
CHEZ ORANGE, 2 € ; CHEZ SFR, 0,99 €. AVEC ORANGE, IL EST POSSIBLE AUSSI, DEPUIS SEPTEMBRE, DE PRENDRE UN PASS 3 CHANSONS À 2,97 €. ET SFR PERMET UN TÉLÉCHARGEMENT ILLIMITÉ À 14,90 € PAR MOIS. MAIS, SI VOUS VOUS DÉSABONNEZ DU SERVICE, VOUS PERDEZ TOUT !

# CB NEWS

COMMUNICATION



## Musique **Deezer** emprunte la voie légale

Alors que l'industrie du disque bataille, depuis des années, contre les effets dévastateurs sur ses ventes de certains usages issus des nouvelles technologies (téléchargement illégal, juke-box, MP3...), un nouvel acteur, Deezer, semble avoir réussi à la persuader que l'écoute gratuite de musique sur Internet n'est peut-être pas si dramatique pour leurs intérêts. En février 2007, deux associés, Jonathan Benassaya et Daniel Markely, essayent de convaincre les majors et les producteurs qu'une offre musicale légale peut détourner les internautes de l'écoute et du téléchargement illégaux, tout en leur apportant des revenus

complémentaires. Le site est lancé le 22 août. Dès le lendemain, Deezer annonce un accord avec la Sacem pour une rémunération des auteurs basée sur un pourcentage des recettes pub du site. Depuis, deux accords trouvés avec Sony BMG et la SPPF, le syndicat des producteurs indépendants, ont porté le catalogue à plus d'un million de titres. Si les discussions continuent avec les majors, le site peut déjà se prévaloir de près de 2,5 millions de visiteurs uniques par mois dans le monde. Il vient d'ailleurs de lancer une nouvelle version, en bêta test, depuis le week-end dernier. Une étoile est-elle née? **DM**

# Musique Info Hebdo

LE MENSUEL DES PROFESSIONNELS DE LA MUSIQUE, DES MÉDIAS ET DU DIVERTISSEMENT

## TENDANCES

### Internet a-t-il modifié votre façon d'écouter de la musique ?

Musique Info Hebdo est allé à la rencontre de consommateurs pour les interroger sur le bouleversement causé dans leurs habitudes par l'arrivée de [Deezer](#), MySpace et autre Last.fm. Et dévoile le top 10 des sites internet de la sous-catégorie « Musique », fourni par Médiamétrie.

## les inrockuptibles

### Gratuité, illimité, légalité

[Deezer](#)com, une start-up française, vient d'ouvrir un service d'écoute de musique à la demande, sous le regard bienveillant de la Sacem. L'internaute choisit d'écouter les morceaux mis en ligne par les utilisateurs, mais ne peut pas les télécharger. [Deezer](#)com se finance par la publicité, dont une partie des revenus sera reversée à la Sacem. Une première en France !

## A NOUS PaRIS!



### LE SON EN ECOUTE LIBRE

[WWW.DEEZER.COM](http://WWW.DEEZER.COM)

A l'heure où la solution miracle n'a toujours pas été trouvée pour dissuader les gens de télécharger de la musique illégalement, voici un site qui vous propose d'écouter tout ce que vous voulez de façon gratuite, illimitée et surtout de façon légale. **Créé en France, ce site commence à connaître un succès grandissant puisqu'il se développe petit à petit à l'international et qu'il est déjà traduit dans seize langues.** Et comment cela a-t-il pu être possible ? Eh bien, grâce à des accords signés avec la Sacem, [Deezer](#)com propose une solution gratuite pour les internautes tout en rémunérant les artistes via les revenus publicitaires générés sur le site. Est-ce que cela suffira pour donner envie aux gens de commander, après écoute sur [Deezer](#) leur CD sur [Fnac](#)com ? Pas si sûr... M B

# AVIS PRIVES DE JOURNALISTES

“ Philippe Flamand, Rédacteur en Chef L'entreprise  
J'utilise très régulièrement Deezer pour écouter de la musique, mes playlists accessibles également au bureau. Quel plaisir notamment de réécouter de vieilles choses que l'on a tant aimées !... mais aussi des playlists d'amis qui me font ainsi découvrir des artistes et des nouveautés grâce aux liens sur la page d'accueil. Je suis également adepte de la communauté notamment pour écouter en même temps ce qu'un ami écoute... ma fille de 12 ans est aussi une fan...”

**L'Entreprise.com**

“ Ava Eschwège, Rédactrice en Chef Marketing Magazine  
Deezer c'est ma musique où je veux quand je veux. Au bureau ou chez moi, ce n'est que du bonheur...”

**Marketing** MAGAZINE

“ Antoine Couder, Journaliste Mixte  
Il y a un avant et un après Deezer.”

**MIXTE**

“ Caroline Hamelle, Journaliste Biba  
Depuis que j'utilise Deezer, j'ai découvert plein d'artistes encore peu ou pas connus en France dont notamment le rockeur américain John Mayer (En France on le connaît en tant qu'ex de Jessica Simpson !) et bien grâce à Deezer j'ai appris qu'il était aussi musicien ! c'est vraiment bien.”

**BIBA**

“ Murielle Bachelier, Chef de Rubriques A Nous Paris  
Toute la musique que j'aime ... elle vient de Deezer ! Grâce aux webradios (Soul, Funk, Jazz Vocal...), je fais de grandes découvertes musicales. Vive l'écoute libre et légale, vive Deezer !”

**A NOUS PARIS!**

“ Alexandre Viros Voxpop  
Deezer fait pleinement partie de mes outils de travail : j'y trouve beaucoup de choses, je peux rebondir rapidement, même pour un certain nombre de raretés, vieux groupes funk au son vintage, nouveaux groupes improbables, etc. La perle reste la smartradio, qui s'améliore constamment et grâce à laquelle je découvre du nouveau son.”

**VOXPOP**  
TOUT & MUSIQUE